

Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien



Financeurs :



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Synthèse intercommunale

Etat des lieux et diagnostics



Octobre 2022

LE PROJET

Client	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
Projet	Schéma Directeur d’assainissement
Intitulé du rapport	Synthèse intercommunale Etat des lieux et diagnostics

LES AUTEURS

	CEREG Ingénierie – 589 Rue Favre de Saint Castor – 34080 MONTPELLIER Tel: 04.67.41.69.80 - montpellier@cereg.com www.cereg.com
---	--

Réf. Cereg – 2021-CI-000299

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	Octobre 2022	Antoine LERMOYER	Vincent Mandon	Version initiale

Certification



TABLE DES MATIÈRES

A. L’ASSAINISSEMENT COLLECTIF : PRÉSENTATION DU SERVICE ET DU PATRIMOINE 2

A.I. PRÉSENTATION DU SERVICE ASSAINISSEMENT.....3

A.I.1. Les systèmes d’assainissement collectifs 3

A.I.2. Les chiffres liés au service assainissement 4

A.II. LE PATRIMOINE DU SERVICE D’ASSAINISSEMENT 7

A.II.1. Les réseaux d’assainissement des eaux usées 7

A.II.2. Les ouvrages de relevage 9

A.II.3. Les ouvrages de délestages 10

A.II.4. Les stations d’épuration 11

B. FONCTIONNEMENT DES STATIONS D’EPURATION..... 12

B.I. SYNTHÈSE DES CHARGES HYDRAULIQUES 13

B.I.1. Charges hydrauliques en pointe 13

B.II. SYNTHÈSE DES CHARGES ORGANIQUES.....16

B.III. SYNTHÈSE DE LA QUALITE DES REJETS 19

B.IV. SYNTHÈSE DES CHARGES SUR LES STATIONS 20

C. L’ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF..... 21

C.I. NOMBRE D’ABONNÉS EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 22

C.II. CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS 22

D. SYNTHÈSE DES STATIONS 23

D.I. IDENTIFICATION DES ENJEUX 24

D.II. SYNTHÈSE TECHNIQUE DU FONCTIONNEMENT DES STATIONS.....25

D.III. APPROCHE DES BESOINS FUTURS 27

D.IV. CALCUL DES BESOINS FUTURS DE DIMENSIONNEMENT.....29

D.I. SYNTHÈSE DES BESOINS FUTURS JUSQU’EN 2050 30

D.II. PROPOSITIONS DE PRIORISATION 31

D.II.1. Méthodologie 31

D.II.2. Synthèse sur les stations d’épuration et proposition de priorisation 32

E. SYNTHÈSE DES RÉSEAUX 34

E.I. PROPOSITIONS DE PRIORISATION 35

E.I.1. Méthodologie 35

F. SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET ORIENTATIONS..... 39

F.I. CONCLUSION ET PROPOSITIONS D’ORIENTATIONS 40

F.II. CONCLUSIONS ET OUVERTURE 44

PRÉAMBULE

Depuis le 1er janvier 2020, la Communauté d’agglomération du Gard Rhodanien (CAGR) porte les compétences assainissement des eaux usées et eau potable sur l’ensemble de son territoire, soit 44 communes du département du Gard.

Elle assure le fonctionnement de ces services en délégation de service public sur l’ensemble des communes.

Le présent Schéma directeur d’Assainissement des Eaux Usées est destiné à harmoniser la démarche de diagnostic des réseaux à l’ensemble des 44 communes, en analysant et synthétisant les données existantes et en orientant les études à mener pour les prochaines années. L’agglomération du Gard Rhodanien souhaite ainsi parfaire la connaissance de son patrimoine et disposer d’une étude globale de diagnostic et de programmation. Au total, 9 communes du territoire d’étude disposent d’un schéma directeur d’assainissement communal récent de moins de 10 ans.

Cette étude de schéma directeur est scindée en cinq phases qui s’opèrent sur deux échelles et deux périodes :

A l’échelle intercommunale, dans un premier temps :

- Phase 1 : État des lieux et pré-diagnostic,
- Phase 2 : Schéma directeur d’assainissement intercommunal avec un programme pluriannuel hiérarchisé des travaux urgents, des systèmes épuratoires et des études à mener,

A l’échelle communale dans un second temps :

- Phase 3 : Diagnostic – campagne de mesures,
- Phase 4 : Elaboration des scénarii d’assainissement et études comparatives,
- Phase 5 : Schéma directeur d’assainissement communal avec un programme pluriannuel hiérarchisé de travaux.

Le présent rapport constitue le document de synthèse de l’état des lieux et du diagnostic à l’échelle de la Communauté d’agglomération du Gard Rhodanien.

A. L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : PRÉSENTATION DU SERVICE ET DU PATRIMOINE



A.I. PRÉSENTATION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

→ Cf. Planche n°1 : Plan général des réseaux

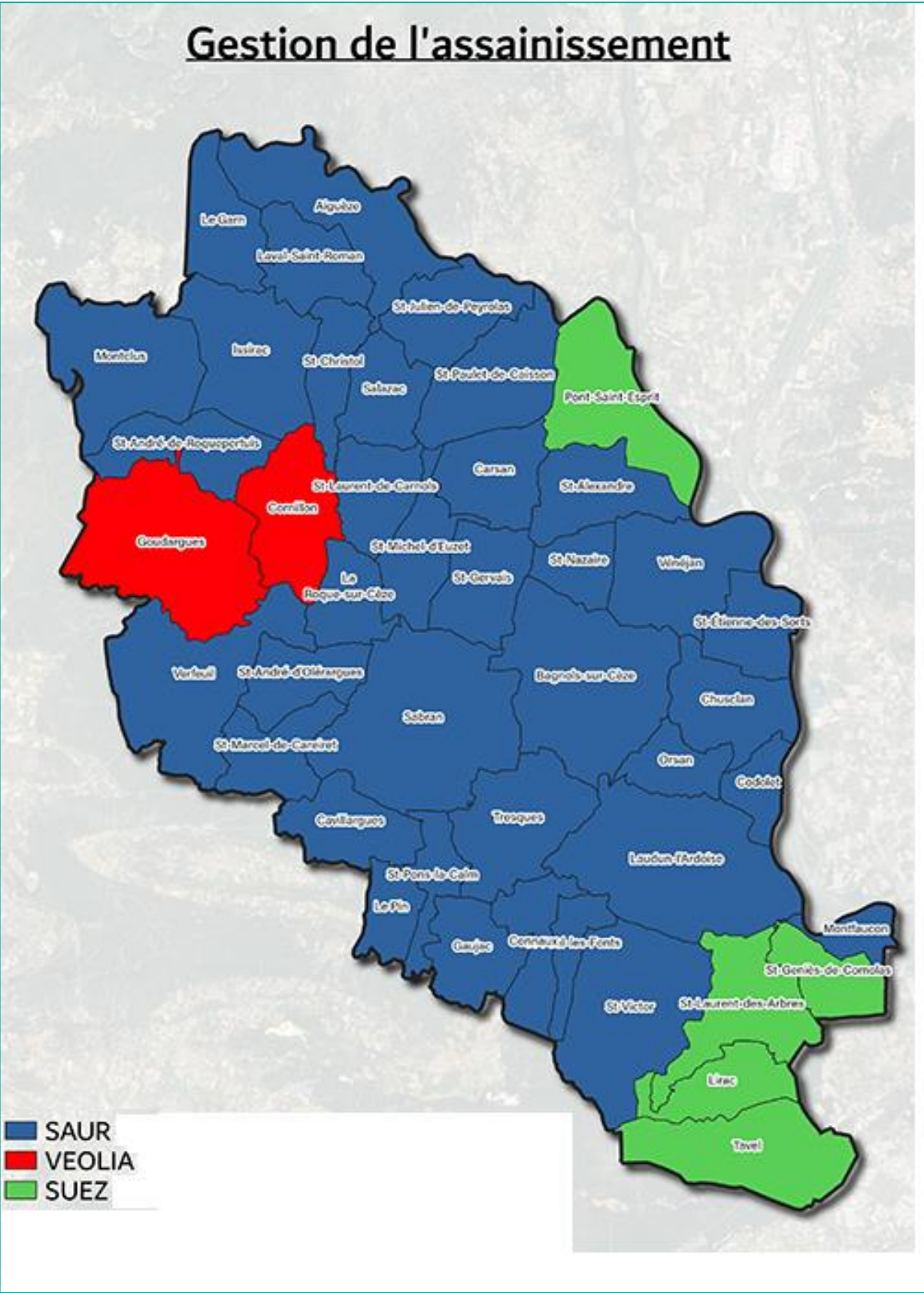
A.I.1. Les systèmes d'assainissement collectifs

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien (CAGR) porte les compétences assainissement des eaux usées et eau potable sur l'ensemble de son territoire, soit **44 communes** du département du Gard.

Elle assure le fonctionnement de ces services en DSP sur l'ensemble des communes.

La collecte et le traitement des eaux usées du territoire sont organisés selon 41 systèmes d'assainissement indépendants. On entend par système d'assainissement (Source : Arrêté du 21 juillet 2015) : « *tout système d'assainissement constitué d'un système de collecte sous la compétence d'un service public d'assainissement visé au II de l'article L. 2224-7 du code général des collectivités territoriales et d'une station de traitement des eaux usées d'une agglomération d'assainissement et assurant l'évacuation des eaux usées traitées vers le milieu récepteur* ».

Les communes qui composent le territoire du Gard Rhodanien sont présentées ci-après :



L'ensemble des données présentées ci-après vise à synthétiser les données à l'échelle de l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.

A.I.2. Les chiffres liés au service assainissement

Le tableau ci-dessous présente l’évolution du nombre d’abonnés et des volumes facturés au cours des années 2015, 2018 et 2019 à l’échelle de la communauté d’agglomération, indépendamment du mode de gestion des services :

	Dernière donnée disponible (Source : RAD/RPQS, SDA, Mairie allant de 2017 à 2021)
Nombre d’abonnés	31 280
Volumes assujettis totaux (m³)	3 442 845

Tableau 1 : Nombre d’abonnés et des volumes facturés à l’assainissement sur le territoire de Gard Rhodanien

Le tableau et graphique ci-dessous présente la répartition des abonnés et des volumes facturés pour les années 2017 à 2021 :

	Nombre d'abonnés 2021 à 2017 (Source : RAD/RPQS, SDA, Mairie)	Volumes assujettis 2017 à 2021 (Source : RAD/RPQS, SDA, Mairie)	Ratio de consommation m³/an/Ab
Aiguèze	149 abonnés	11 600 m³	78 m3/an/ab
Bagnols sur Cèze	7 789 abonnés	1 035 661 m³	133 m3/an/ab
Carsan	88 abonnés	9 661 m³	110 m3/an/ab
Cavillargues	371 abonnés	55 819 m³	150 m3/an/ab
Chusclan	551 abonnés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Codolet	331 abonnés	40 002 m³	121 m3/an/ab
Connaux	804 abonnés	78 414 m³	98 m3/an/ab
Cornillon	430 abonnés	71 129 m³	165 m3/an/ab
Gaujac	565 abonnés	58 826 m³	104 m3/an/ab
Goudargues	723 abonnés	75 947 m³	105 m3/an/ab
Issirac	63 abonnés	1 489 m³	24 m3/an/ab
La Roque sur Cèze	107 abonnés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Laudun-L'Ardoise	2 636 abonnés	394 223 m³	150 m3/an/ab
Laval Saint Roman	135 abonnés	8 885 m³	66 m3/an/ab
Le Garn	101 abonnés	4 491 m³	44 m3/an/ab
Le Pin	182 abonnés	20 150 m³	111 m3/an/ab
Lirac	3 435 abonnés	386 558 m³	113 m3/an/ab
Montclus	90 abonnés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Montfaucon	664 abonnés	54 365 m³	82 m3/an/ab
Orsan	525 abonnés	53 985 m³	103 m3/an/ab
Pont Saint Esprit	4 845 abonnés	490 229 m³	101 m3/an/ab
Sabran (total)	690 abonnés	65 063 m³	94 m3/an/ab
Sabran vers STEP Bagnols	287 abonnés	32 444 m³	113 m3/an/ab
Saint Alexandre	377 abonnés	31 981 m³	85 m3/an/ab
Saint André de Roquepertuis	376 abonnés	28 460 m³	76 m3/an/ab
Saint André d'Olérargues	104 abonnés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Saint Christol de Rodières	57 abonnés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.

Saint Etienne des Sorts	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Saint Génies de Comolas	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Saint Gervais	365 abonnés	31 050 m³	85 m3/an/ab
Saint Julien de Peyrolas	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Saint Laurent des Arbres	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Saint Laurent des Carnols	202 abonnés	19 455 m³	96 m3/an/ab
Saint Marcel de Careiret	342 abonnés	29 637 m³	87 m3/an/ab
Saint Michel d'Euzet	317 abonnés	26 812 m³	85 m3/an/ab
Saint Nazaire	368 abonnés	?	Pas de données disponibles.
Saint Paul les Fonts	429 abonnés	49 697 m³	116 m3/an/ab
Saint Paulet de Caisson	368 abonnés	34 487 m³	94 m3/an/ab
Saint Pons la Calm	235 abonnés	19 983 m³	85 m3/an/ab
Saint Victor la Coste	963 abonnés	85 127 m³	88 m3/an/ab
Salazac	99 abonnés	9 453 m³	95 m3/an/ab
Tavel	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles.
Tresques (total)	651 abonnés	85 127 m³	131 m3/an/ab
Vénéjan	327 abonnés	21 199 m³	65 m3/an/ab
Verfeuil	139 abonnés	21 436 m³	154 m3/an/ab
Total	31 280 abonnés	3 442 845 m³	100 m3/an/ab

Tableau 2 : Répartition du nombre d’abonnés et des volumes facturés à l’assainissement sur le territoire du Gard Rhodanien sur l’année 2019.

Les données provenant d’années différentes, avec pour certaines une relative ancienneté. L’analyse globale du nombre d’abonnés et des volumes d’assainissement reste donc à relativiser.

À ce sujet, deux tendances sont observables pour le ratio de consommation :

- Les territoires urbains, le ratio de consommation est supérieur à 100 m3/an/ab (Bagnols sur cèze, Laudun l’Ardoise, Pont Saint Esprit ;
- Les territoires ruraux, le ratio de consommation est inférieur à 100 m3/an/ab (Montfaucon, Saint Alexandre, Saint Michel d’Euzet).

A noter que certaines données sont anormalement faibles ou élevées (Issirac, Le Garn, Cavillargues). Les conclusions sur ces valeurs doivent donc être interprétés avec précautions.

Il convient de retenir que le territoire compte environ 31 280 abonnés pour un volume annuel d’assainissement facturé d’un peu moins de 3 500 000 m³ pour les années 2017 à 2021.

Le ratio de consommation se situe entre 90 et 100 m³/an/Ab il est bien représentatif du contexte Rhodanien avec une alternance de milieux ruraux et urbains qui fait que le ratio se situe dans les standards de consommation sur le département.

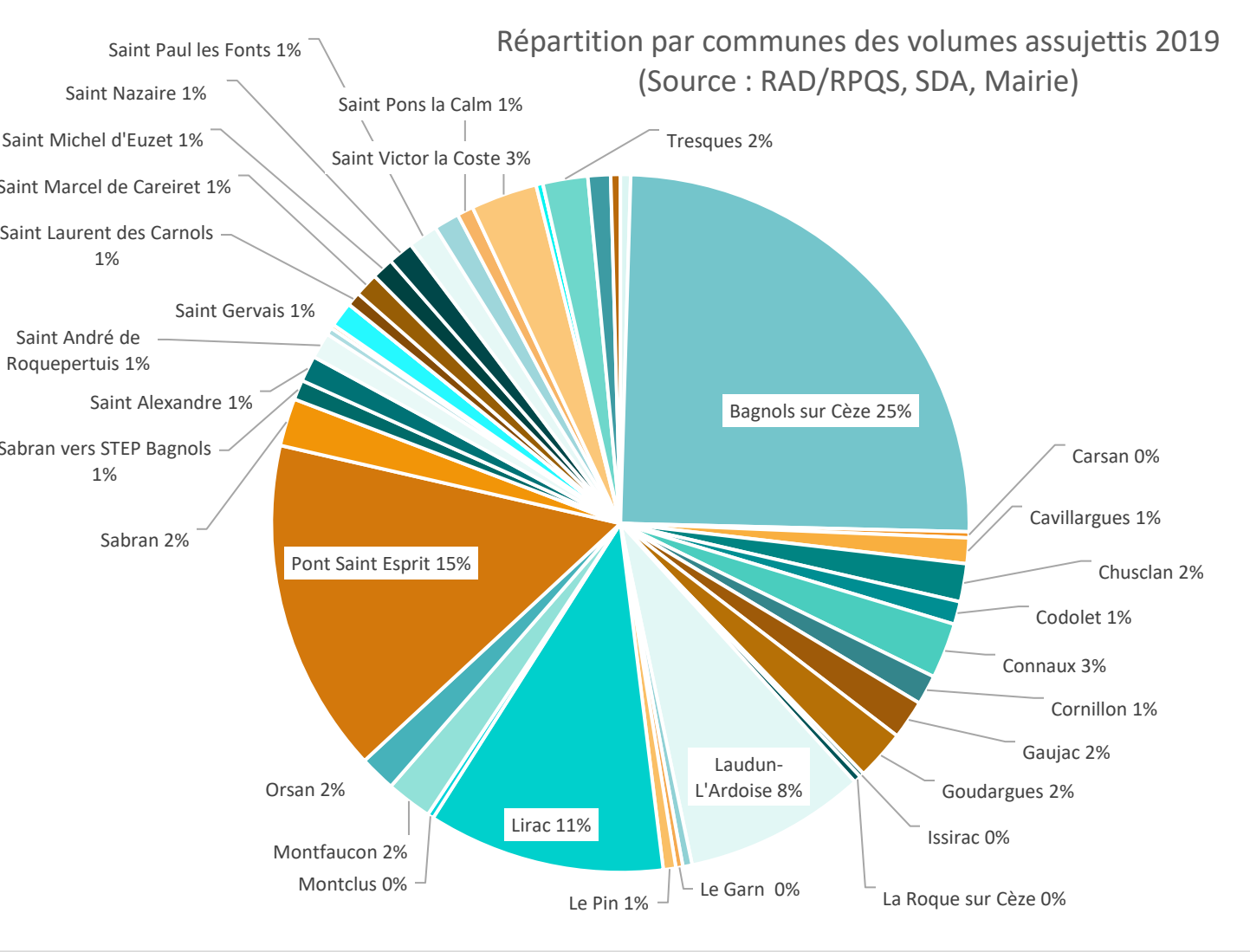


Illustration 1 : Répartition par commune des volumes assujettis assainissement de 2017 à 2021

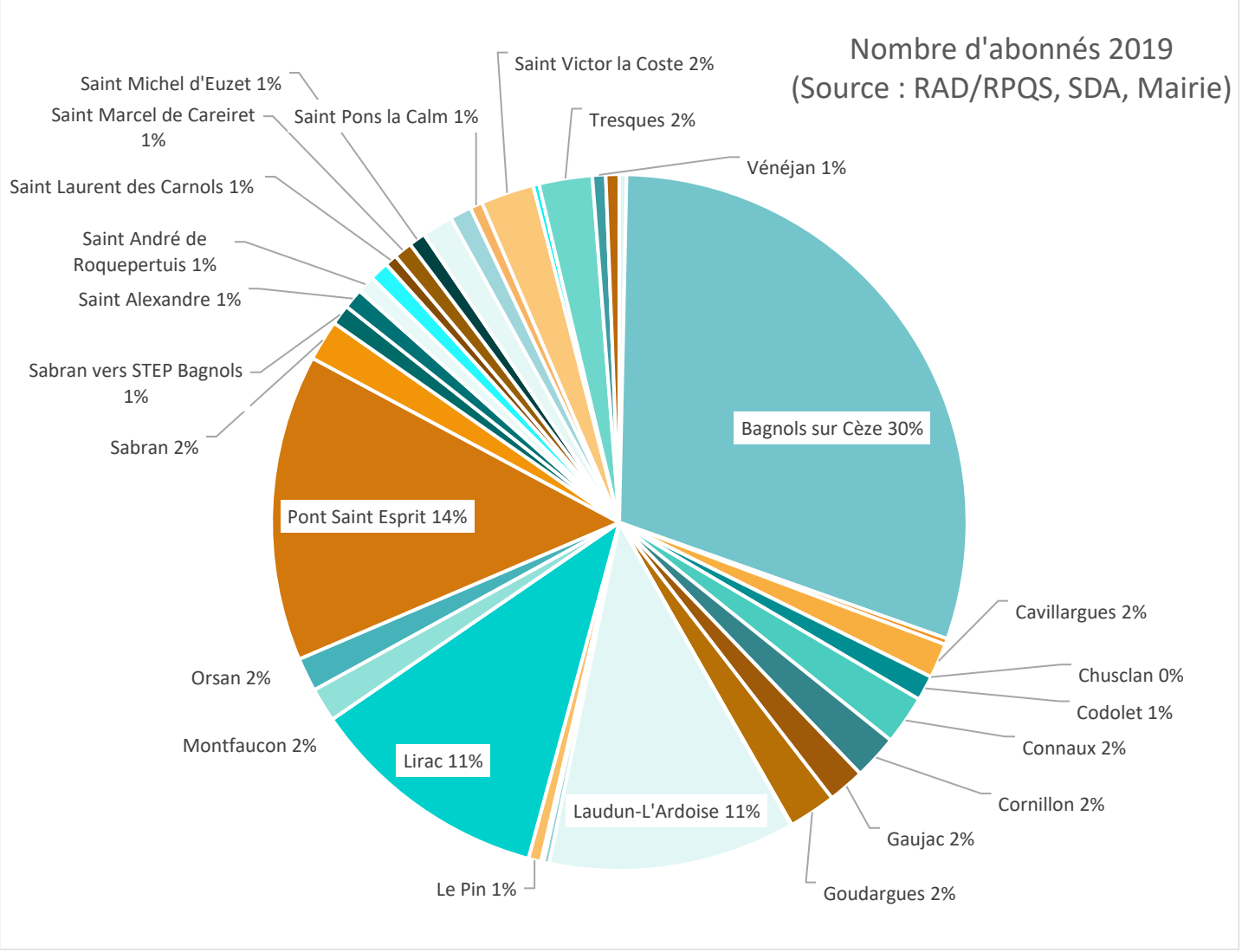


Illustration 2 : Répartition par commune du nombre d’abonnés assainissement de 2017 à 2021

Sur l’illustration 2 il est à noter la prédominance des territoires de Bagnols sur Cèze (30%), Pont Saint Esprit (14%) et Laudun l’Ardoise (11%).



Carte élaborée par Cereg le 04/12/2012 | Source : fonds IGN - Cadastre.gouv.fr etc.

LEGENDE



Communes L93



C-STEP CAGR

Séparatif

Refoulement

Unitaire

0

2,5

5 km



A.II. LE PATRIMOINE DU SERVICE D’ASSAINISSEMENT

A.II.1. Les réseaux d’assainissement des eaux usées

Le tableau ci-dessous récapitule la répartition du linéaire et de la nature des réseaux d’assainissement collectif par système. *(Source : SIIG et SDA).*

	Réseaux gravitaires séparatifs	Réseaux gravitaires unitaires	Réseaux refoulement	Total	Répartition sur le territoire
Aiguèze	2 714 ml	0 ml	1 372 ml	4 086 ml	1%
	66%	0%	34%		
Bagnols sur Cèze	100 496 ml	7 044 ml	7 471 ml	115 011 ml	20%
	87%	6%	6%		
Carsan	3 167 ml	0 ml	110 ml	3 277 ml	1%
	97%	0%	3%		
Cavillargues	8 821 ml	0 ml	355 ml	9 176 ml	2%
	96%	0%	4%		
Chusclan	12 473 ml	0 ml	6 339 ml	18 812 ml	3%
	66%	0%	34%		
Codolet	5 356 ml	0 ml	844 ml	6 200 ml	1%
	86%	0%	14%		
Connaux	14 167 ml	0 ml	246 ml	14 413 ml	2%
	98%	0%	2%		
Cornillon	12 939 ml	0 ml	2 362 ml	15 300 ml	3%
	85%	0%	15%		
Gaujac	10 858 ml	0 ml	673 ml	11 530 ml	2%
	94%	0%	6%		
Goudargues	16 900 ml	0 ml	2 794 ml	19 695 ml	3%
	86%	0%	14%		
Issirac	1 860 ml	0 ml	0 ml	1 860 ml	0%
	100%	0%	0%		
La Roque sur Cèze	3 659 ml	358 ml	2 162 ml	6 178 ml	1%
	59%	6%	35%		
Laudun	28 908 ml	0 ml	401 ml	29 309 ml	5%
	99%	0%	1%		
L'Ardoise	11 225 ml	0 ml	342 ml	11 567 ml	2%
	97%	0%	3%		
Laval Saint Roman	5 427 ml	0 ml	1 007 ml	6 434 ml	1%
	84%	0%	16%		
Le Garn	3 004 ml	0 ml	0 ml	3 004 ml	1%
	100%	0%	0%		
Le Pin	3 805 ml	0 ml	726 ml	4 531 ml	1%
	84%	0%	16%		
Lirac	7 816 ml	0 ml	151 ml	7 967 ml	1%
	98%	0%	2%		
Montclus	1 853 ml	0 ml	108 ml	1 960 ml	0%
	95%	0%	5%		
Montfaucon	10 641 ml	0 ml	1 320 ml	11 962 ml	2%
	89%	0%	11%		
Orsan	11 641 ml	0 ml	689 ml	12 330 ml	2%
	94%	0%	6%		
Pont Saint Esprit	42 973 ml	14 913 ml	1 030 ml	58 917 ml	10%
	73%	25%	2%		

Sabran	19 522 ml	0 ml	4 242 ml	23 765 ml	4%
	82%	0%	18%		
Saint Alexandre	12 705 ml	0 ml	718 ml	13 424 ml	2%
	95%	0%	5%		
Saint André de Roquepertuis	11 348 ml	0 ml	2 122 ml	13 470 ml	2%
	84%	0%	16%		
Saint André d'Olérargues	2 459 ml	0 ml	215 ml	2 674 ml	0%
	92%	0%	8%		
Saint Christol de Rodières	1 548 ml	0 ml	0 ml	1 548 ml	0%
	100%	0%	0%		
Saint Etienne des Sorts	4 352 ml	0 ml	3 262 ml	7 614 ml	1%
	57%	0%	43%		
Saint Génies de Comolas	13 033 ml	0 ml	1 274 ml	14 307 ml	2%
	91%	0%	9%		
Saint Gervais	8 283 ml	0 ml	1 526 ml	9 809 ml	2%
	84%	0%	16%		
Saint Julien de Peyrolas	13 685 ml	0 ml	2 036 ml	15 721 ml	3%
	87%	0%	13%		
Saint Laurent des Arbres	18 160 ml	0 ml	1 284 ml	19 444 ml	3%
	93%	0%	7%		
Saint Laurents de Carnols	4 795 ml	0 ml	323 ml	5 118 ml	1%
	94%	0%	6%		
Saint Marcel de Careiret	10 041 ml	0 ml	0 ml	10 041 ml	2%
	100%	0%	0%		
Saint Michel d'Euzet	7 891 ml	0 ml	0 ml	7 891 ml	1%
	100%	0%	0%		
Saint Nazaire	9 963 ml	0 ml	986 ml	10 949 ml	2%
	91%	0%	9%		
Saint Paul les Fonts	8 008 ml	0 ml	1 185 ml	9 193 ml	2%
	87%	0%	13%		
Saint Paulet de Caisson	5 730 ml	0 ml	0 ml	5 730 ml	1%
	100%	0%	0%		
Saint Pons la Calm	7 160 ml	0 ml	319 ml	7 480 ml	1%
	96%	0%	4%		
Saint Victor la Coste	21 800 ml	0 ml	0 ml	21 800 ml	4%
	100%	0%	0%		
Salazac	2 616 ml	0 ml	286 ml	2 902 ml	0%
	90%	0%	10%		
Tavel	16 080 ml	0 ml	773 ml	16 853 ml	3%
	95%	0%	5%		
Tresques	15 970 ml	0 ml	2 493 ml	18 463 ml	3%
	86%	0%	14%		
Vénéjan	6 501 ml	0 ml	593 ml	7 094 ml	1%
	92%	0%	8%		
Verfeuil	3 853 ml	0 ml	0 ml	3 853 ml	1%
	100%	0%	0%		
TOTAL	506 073 ml	22 315 ml	53 398 ml	581 785 ml	100%
	87%	4%	9%		

Tableau 3 : Linéaire de réseaux sur les systèmes d’assainissement des eaux usées – Données du SIIG

Au total, le linéaire de réseaux d’eaux usées représente un peu plus de 580 kilomètres sur le territoire du Gard Rhodanien. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu visuel des réseaux à l’échelle du territoire.

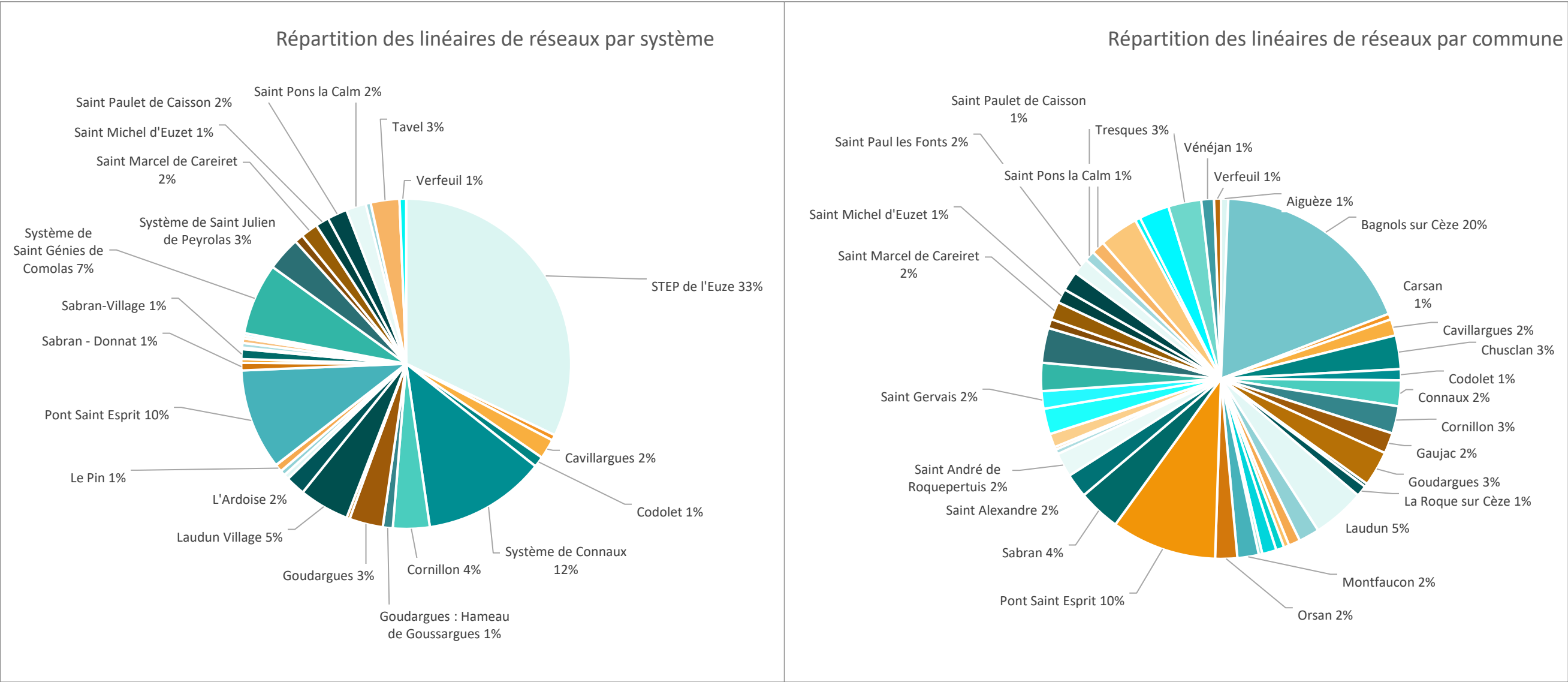


Illustration 3 : Répartition des réseaux par types

Illustration 4 : Répartition des réseaux par communes

La collecte des eaux usées comporte une faible partie unitaire (Pont Saint Esprit 25%, Bagnols sur Cèze 6%, La roque sur Cèze 6%) sur l’ensemble du territoire, une majorité de communes sont entièrement équipées de réseaux séparatifs.

Les réseaux de refoulement représentent 9 % du linéaire total des canalisations recensées sur le territoire d’étude avec environ 54 km de canalisations. Le système de la STEP de l’Euze avec 220 km de réseaux d’eaux usées représente 38 % du linéaire total du territoire du Gard Rhodanien. Les seconds systèmes par ordre d’importance sont le système de Connaux et Laudun Village, représentant respectivement 7 % et 5 % du linéaire total.

Un certain nombre de territoires ne possède pas de pas de repérage exhaustif et donc pas de données exhaustives. A noter que l’intégration des données n’est pas toujours réalisée sur le SIIG. Il est donc important de continuer de mettre à jour cette base de données, et également de mettre à jour les SDA sur les communes prioritaires afin d’améliorer les connaissances réseaux du territoire.

A.II.2. Les ouvrages de relevage

Les données mises à disposition permettent de recenser 114 ouvrages pour le refoulement des eaux usées. Le tableau ci-dessous récapitule les ouvrages de refoulement recensés sur le territoire du Gard Rhodanien.

Charge organique	<120 kg DBO5/j	De 120 à 600 kg DBO5/j	> 600 kg DBO5/j	Total
Poste de refoulement	108 (95%)	4 (4%)	1 (1%)	114

Tableau 4 : Les ouvrages de refoulement

Sur la base des données à disposition et le repérage effectué, sur la totalité des 114 ouvrages de refoulement présents sur le territoire, 108 ont une charge brute de pollution organique journalière inférieure à 120 kg DBO₅/j, 4 ont une charge comprise entre 120 à 600 kg DBO₅/j et 1 seul a une charge supérieure à 600 kg DBO₅/j (le tableau ci-dessous liste les ouvrages principaux).

Une grande majorité des ouvrages de relevage (95%) sont de tailles modestes (<120kg DBO₅/j), lié au fait que le Gard Rhodanien possède 41 systèmes composés en majorité par des secteurs « ruraux ».

	Nombre de postes de refoulement		Nombre de postes de refoulement
Aiguèze	3	Saint Alexandre	5
Bagnols sur Cèze	11	Saint André de Roquepertuis	2
Carsan	1	Saint André d'Olérargues	2
Cavillargues	3	Saint Christol de Rodières	1
Chusclan	5	Saint Etienne des Sorts	4
Codolet	4	Saint Génies de Comolas	3
Connaux	2	Saint Gervais	1
Cornillon	2	Saint Julien de Peyrolas	2
Gaujac	1	Saint Laurent des Arbres	4
Goudargues	8	Saint Laurent des Carnols	1
Issirac	0	Saint Marcel de Careiret	0
La Roque sur Cèze	3	Saint Michel d'Euzet	1
Laudun	2	Saint Nazaire	0
L'ardoise	3	Saint Paul les Fonts	1
Laval Saint Roman	3	Saint Paulet de Caisson	0
Le Garn	0	Saint Pons la Calm	1
Le Pin	1	Saint Victor la Coste	0
Lirac	1	Salazac	1
Monclus	1	Tavel	3
Montfaucon	6	Tresques	4
Orsan	2	Vénéjan	1
Pont Saint Esprit	7	Verfeuil	0
Sabran	8	Total	114

Tableau 5 : Les ouvrages de refoulement par communes

Le graphique ci-dessous donne une vision de la répartition de ces ouvrages par systèmes.

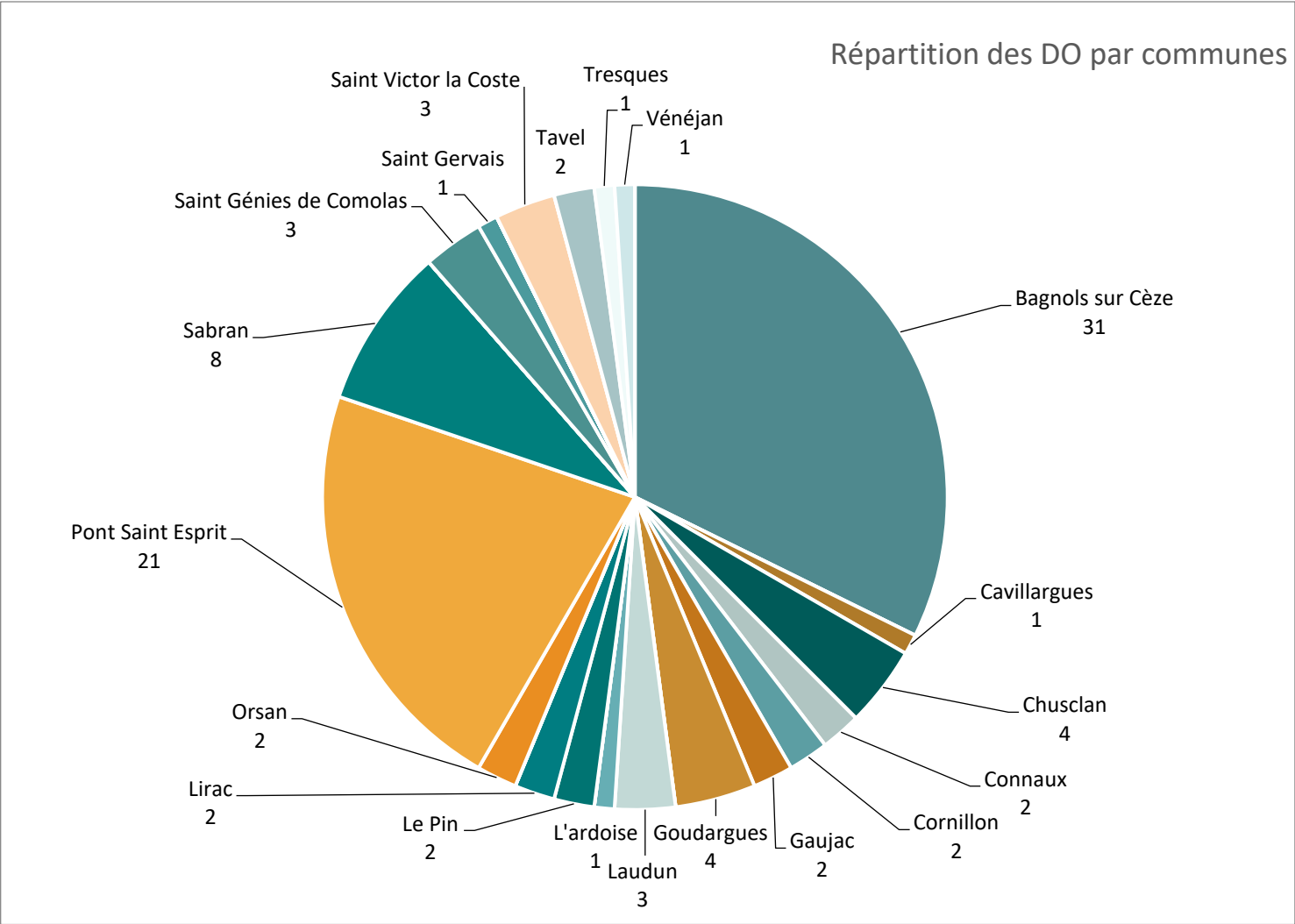


Illustration 5 : Répartition des ouvrages de refoulement par communes

La répartition des postes de refoulement est homogène sur l’ensemble du territoire du Gard Rhodanien, cela s’explique par le fait que cette donnée est liée au profil altimétrique et pas nécessairement aux nombres d’abonnées.

A.II.3. Les ouvrages de délestages

Les données mises à disposition (*Source : SIIG*) permettent de recenser 96 ouvrages de délestage des eaux usées sur la communauté d’agglomération. Tableau ci-dessous récapitule les déversoirs recensés sur le territoire.

Charge organique	<120 kg DBO5/j	De 120 à 600 kg DBO5/j	> 600 kg DBO5/j	Total
Déversoir	72 (77%)	21 (22%)	1 (1%)	96

Tableau 5 : Les ouvrages de délestage

Sur la base des données à disposition, il existe 21 ouvrages de délestage pour lesquels la charge brute de pollution organique journalière est comprise entre 120 kg et 600 kg DBO₅/j. Un ouvrage dont la charge est supérieure à 600 kg DBO₅/j à Bagnols sur Cèze.

Le graphique ci-dessous donne une vision de la répartition de ces ouvrages par communes.

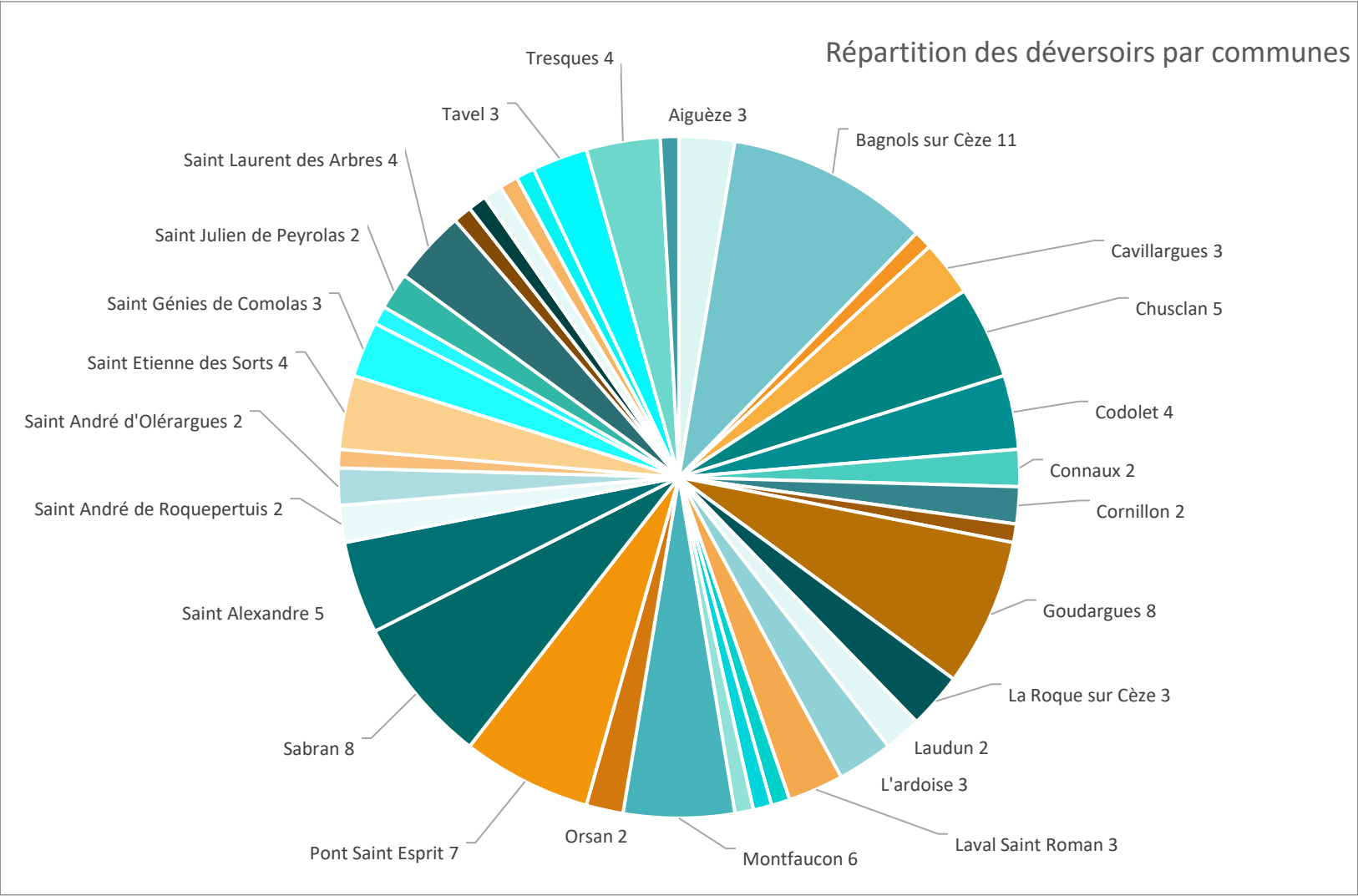


Illustration 6 : Répartition des ouvrages de délestages par communes

A noter qu’un certain nombre de territoires ne possède pas de pas de repérage exhaustif et donc de données fiables. L’intégration de ces ouvrages n’est pas toujours réalisée sur le SIIG. Il est donc important de continuer de mettre à jour cette base de données, et également de mettre à jour les SDA sur les communes prioritaires afin d’améliorer les connaissances réseaux du territoire.

A.II.4. Les stations d’épuration

Les données mises à disposition (Source : SIIG, Visite STEP, RPQS) permettent de recenser 41 stations d’épuration des eaux usées (STEP). Le tableau ci-dessous présente succinctement les stations d’épuration du territoire du Gard Rhodanien :

Système	Type	EH	Date de mise en service
STEP de l'Euze	Boues activées	35 000 EH	2005
Bagnols sur Cèze - Hameau de Carmignan	Autre	/	Pas de données disponibles Considérée comme antérieure à 1990
Carsan	Filtres plantés de roseaux	250 EH	2012
Cavillargues	Filtres plantés de roseaux	1 000 EH	2012
Codolet	Lit bactérien	1 000 EH	1989
Système de Connaux	Boues activées	7 000 EH	1988
Cornillon	Boues activées	2 000 EH	1993
Goudargues : Hameau de Goussargues	Géoassainissement	150 EH	2005
Goudargues	Boues activées	3 000 EH	2011
Issirac	Lagune	200 EH	1989
Laudun Village	Boues activées	6 400 EH	1988 (création) réhabilitation récente
L'Ardoise	Boues activées	3 800 EH	2006
Laval Saint Roman	Filtres plantés de roseaux	470 EH	2015
Le Garn	Filtres plantés de roseaux	250 EH	2007
Le Pin	Boues activées	400 EH	2006
Montclus - Nord	Géoassainissement	60 EH	1985
Montclus - Sud	Géoassainissement	60 EH	1987
Montclus - Bernas	Géoassainissement	40 EH	2000
Montclus - Monteil	Géoassainissement	40 EH	1998
Pont Saint Esprit	Boues activées	9 200 EH	1974
Sabran - Donnat	Boues activées	1 000 EH	1992
Sabran - Hameau Mégiers	Lit bactérien	200 EH	1993
Sabran-Village	Géoassainissement	200 EH	2002
Sabran - Cadignac	Géoassainissement	25 EH	1996
Sabran - Charavel	Géoassainissement	50 EH	1996
Saint Alexandre	Boues activées	1 500 EH	2000
Saint André de Roquepertuis	Filtres plantés de roseaux	1 100 EH	2011
Saint André d'Olérargues	Filtres plantés de roseaux	250 EH	2009
Saint André d'Olérargues - Mas de Sellier	Filtres plantés de roseaux	60 EH	2021
Saint Christol de Rodières	Filtres plantés de roseaux	180 EH	Pas de données disponibles Considérée comme antérieure à 1990
Système de Saint Génies de Comolas	Boues activées	9 200 EH	2021
Système de Saint Julien de Peyrolas	Boues activées	1 800 EH	2010
Saint Laurent de Carnols	Filtres plantés de roseaux	800 EH	2014
Saint Marcel de Careiret	Boues activées	750 EH	2001
Saint Michel d'Euzet	Filtres plantés de roseaux	850 EH	2012
Saint Paulet de Caisson	Lit bactérien	650 EH	1999
Saint Pons la Calm	Filtres plantés de roseaux	700 EH	2011
Salazac	Lit bactérien	350 EH	1996
Tavel	Boues activées	3 800 EH	1975
Tresques secteur de l'Estang	Filtres plantés de roseaux	300 EH	2016
Verfeuil	Filtres plantés de roseaux	500 EH	2009

Tableau 6 : Tableau de synthèse des Stations d’épuration

Les graphiques ci-dessous donnent une vision de la répartition des capacités installées par système, mais aussi de l’âge du patrimoine.

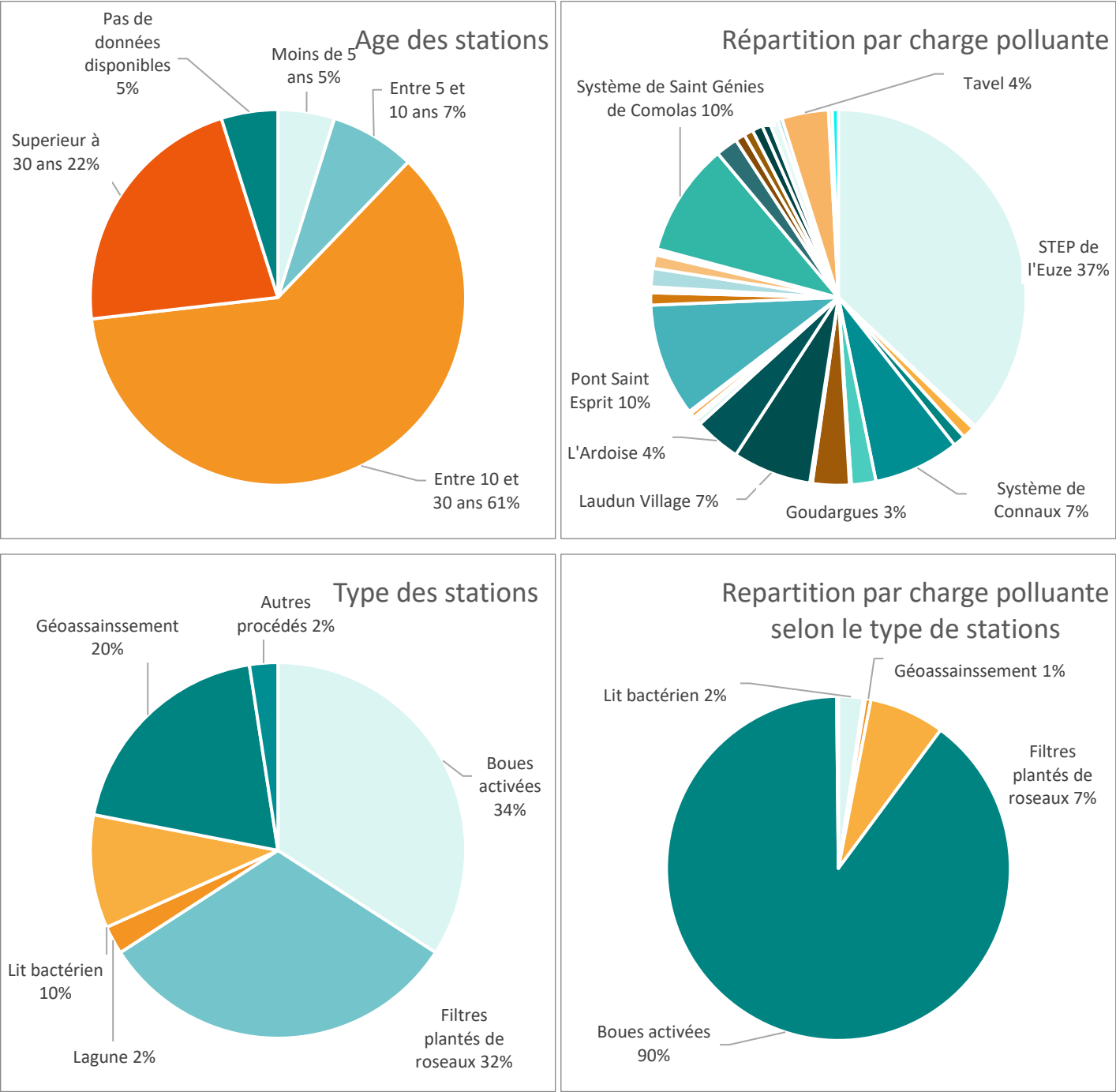


Illustration 7 : Représentation graphique des répartitions des stations selon leurs âges, types et capacités

Les éléments portés ci-avant appellent les remarques suivantes :

- Les stations sur le Gard Rhodanien vont de 40 EH à 35 000 EH pour le plus gros système (STEP de l’Euze) ;
- Au niveau de la répartition des filières de traitement : les boues activées (34%) et les filtres plantés de roseaux (32%) sont les filières prépondérantes représentant 66 % du parc de station, vient ensuite les filières de type « Géoassainissement » et « lit bactérien » avec 30% des installations ;
- La majorité des stations date de moins de 30 ans avec 78% des stations d’épuration, mettant en évidence une part importante d’ouvrages en début ou milieu de vie. Pour le reste, 22% des stations d’épuration ont plus de 30 ans, il s’agit donc de rester vigilant sur ces ouvrages afin de les faire perdurer le plus longtemps possible.
- La répartition par charge polluante selon le type de stations met en évidence que les grands systèmes (Bagnols sur Cèze, Laudun l’Ardoise, Pont Saint Esprit) sont équipés de station d’épuration de type boues activées. Les systèmes plus modestes (Le Garn, Saint Michel d’Euzet, Verfeuil) sont équipés en grande partie de filtres plantés de roseaux (7% de la charge polluante totale).

B. FONCTIONNEMENT DES STATIONS D'EPURATION



B.I. SYNTHÈSE DES CHARGES HYDRAULIQUES

B.I.1. Charges hydrauliques en pointe

Les charges hydrauliques en pointe sont plus représentatives du fonctionnement des ouvrages épuratoires en période pluvieuse. Les stations d’épuration doivent être en mesure de gérer et traiter les effluents collectés 95% du temps. Cette valeur de débit maximal, pour laquelle les ouvrages épuratoires doivent être en mesure de fonctionner normalement, est appelée débit de référence.

Le taux de remplissage en terme hydraulique d’une station d’épuration est calculé en comparant le centile 95 des volumes journaliers (sur une période de 5 ans de données) avec la capacité maximale de traitement des ouvrages.

Le tableau ci-dessous synthétise le fonctionnement hydraulique en pointe des stations d’épuration sur les dernières années.

Commune	Capacité nominale réglementaire de la station d'épuration (EH)	Capacité hydraulique Débit *	Débit de référence (EH)	Âge de la Station	Charge hydraulique (%)
STEP de L'Euze	35 000	7 000 m³/j	29485	17 ans	84%
Saint Geniès de Comolas	9 200	1 840 m³/j	8460	1 ans	92%
Pont Saint Esprit	7 500	1 500 m³/j	12485	48 ans	166%
Système de Connaux	7 000	1 400 m³/j	8225	34 ans	118%
Laudun	6 400	1 280 m³/j	5450	34 ans	85%
L'Ardoise	3 800	760 m³/j	2410	16 ans	63%
Tavel	3 800	760 m³/j	3620	47 ans	95%
Goudargues	3 000	600 m³/j	1465	11 ans	49%
Aiguèze / Saint Julien de Peyrolas	1 800	360 m³/j	970	29 ans	54%
Cornillon / la Roque sur Cèze	1 500	300 m³/j	1515	12 ans	101%
Saint Alexandre	1 500	300 m³/j	580	22 ans	39%
Saint André de Roquepertuis	1 100	220 m³/j	820	11 ans	75%
Cavillargues	1 000	200 m³/j	600	10 ans	60%
Codolet	1 000	200 m³/j	500	33 ans	50%
Sabran- Donnat	1 000	200 m³/j	830	30 ans	83%
Saint Michel d'Euzet	850	170 m³/j	415	10 ans	49%
Saint Laurents des Carnols	800	160 m³/j	330	8 ans	41%
Saint Marcel de Careiret	750	150 m³/j	475	21 ans	63%
Saint Pons la Calm	700	140 m³/j	170	11 ans	24%
Saint Paulet de Caisson	650	130 m³/j	585	23 ans	90%
Verfeuil	500	100 m³/j	155	13 ans	31%
Laval Saint Roman	470	94 m³/j	95	17 ans	20%
Le Pin	400	80 m³/j	390	18 ans	98%
Salazac	350	70 m³/j	50	26 ans	14%
Tresques l'Etang	300	60 m³/j	75	6 ans	25%
Carsan	250	50 m³/j	70	10 ans	28%
Le Garn	250	50 m³/j	73	15 ans	29%
Saint André d'Olérargues	250	50 m³/j	52	13 ans	21%
Issirac ***	200	40 m³/j	100	33 ans	50%
Sabran- Mégiers	200	40 m³/j	180	29 ans	90%
Sabran-village ***	200	40 m³/j	160	16 ans	80%
Saint Christol de Rodières	180	36 m³/j	42	Pas d'information	23%
Montclus Nord **	60	12 m³/j	73	37 ans	122%
Montclus Sud **	60	12 m³/j	83	35 ans	138%
Sabran-Chavarel***	50	10 m³/j	10	16 ans	20%
Montclus Bernas **	40	8 m³/j	35	22 ans	88%
Montclus Monteil **	40	8 m³/j	32	24 ans	80%
Sabran-Cadignac	25	5 m³/j	15	16 ans	60%
Carmignan	Pas d'information disponible			Pas d'information disponible	

*sur la base d’un ratio de 200 litres par jour par équivalent habitant / ** Bilan Besoin capacité réalisé à partir d’un seul bilan 24h réalisé lors du SDA/ ***étude de la charge organique estimé selon le bassin versant collecté.

Tableau 7 : Synthèse du fonctionnement des stations sur la base des capacités hydrauliques réglementaire Centile 95

Le graphique ci-dessus permet d’avoir une représentation plus visuelle des résultats :

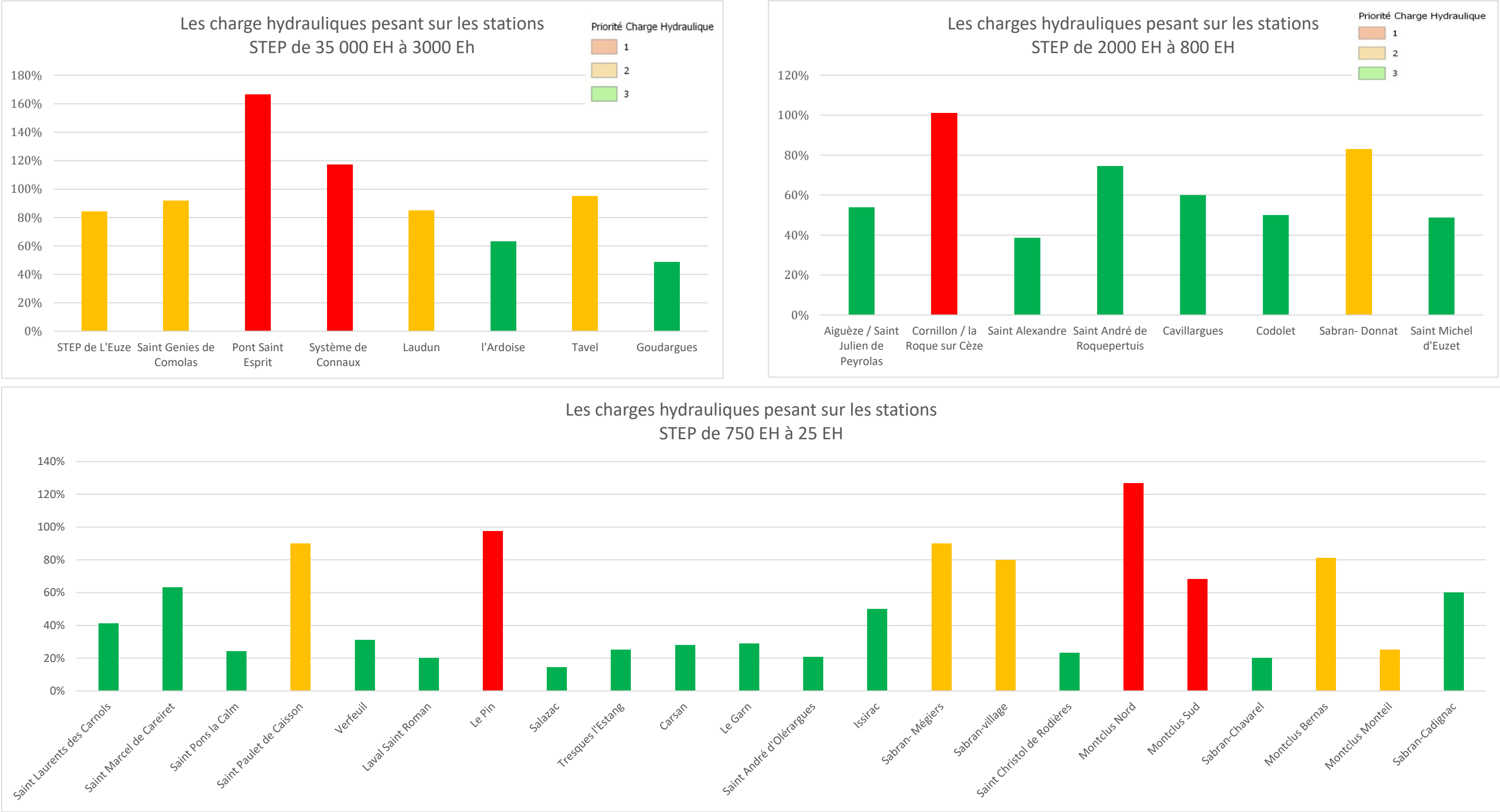
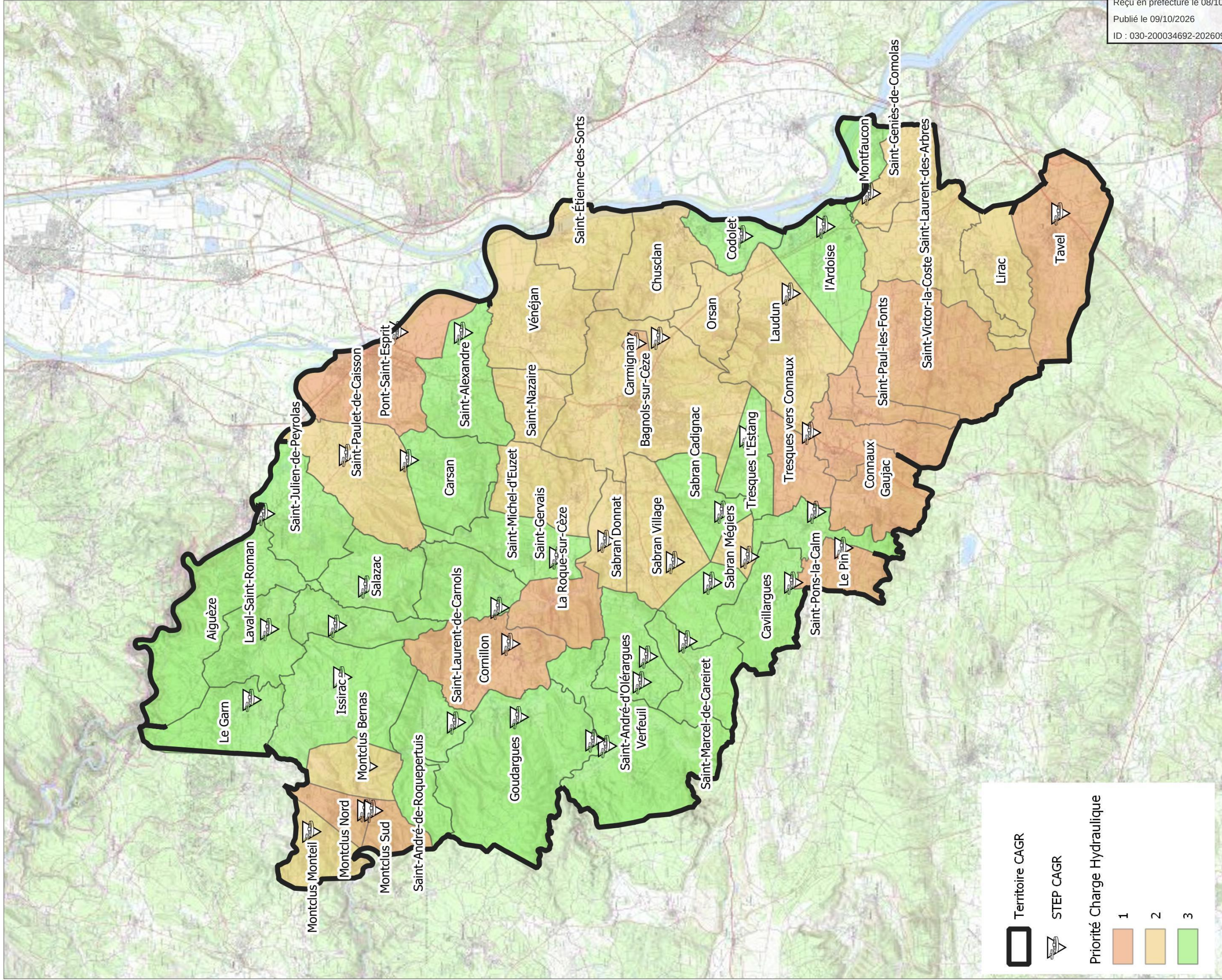


Illustration 8 : Représentation graphique des charges hydrauliques de pointe des stations

Les points à dégager si l’on considère les charges en pointe sont les suivants :

- Quelques stations d’épuration reçoivent des charges hydrauliques de pointe largement supérieures à leurs capacités de traitement. Au total 6 stations sont en dépassements hydrauliques.
- Les autres stations reçoivent des charges hydrauliques en pointe en accord avec leurs capacités de traitement avec tout de même les stations de l’Euze, Saint Geniès de Comolas Laudun, Tavel, Saint Paulet de Caisson, Sabran-Donnat/Mégiers/Village et Montclus Bernas/Monteil qui se trouvent dans un taux de remplissage important (compris entre 80 et 95 %).

Les cartes ci-après permettent de visualiser la situation de chacun des systèmes au regard de la problématique des taux de charges hydrauliques moyen et en pointe des installations sur le territoire de l’étude



B.II. SYNTHÈSE DES CHARGES ORGANIQUES

→ Cf. Planche n°8 : Remplissage organique des stations

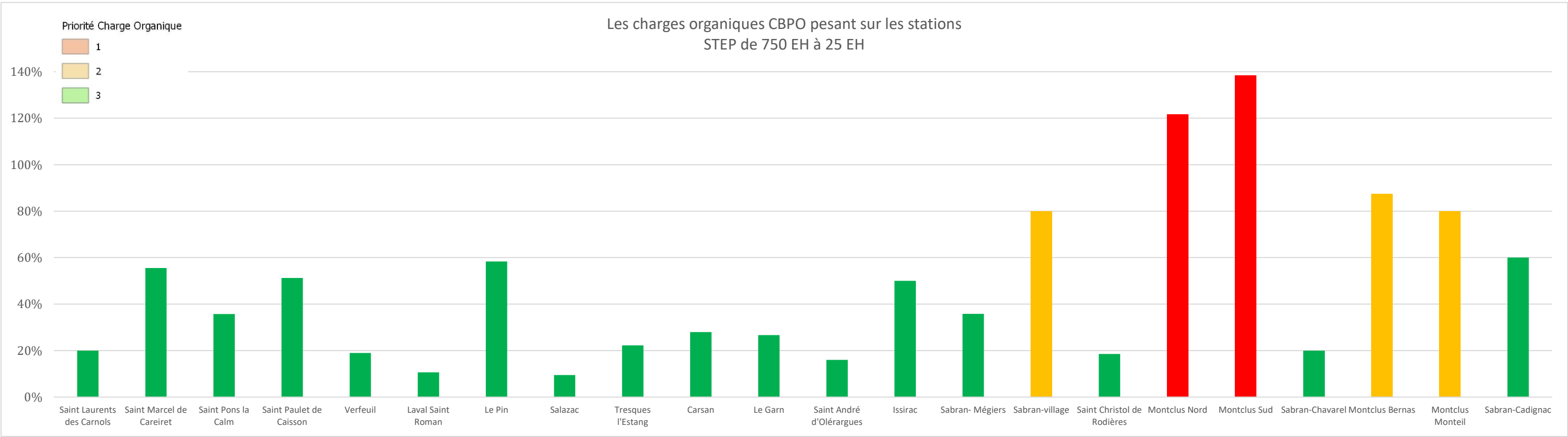
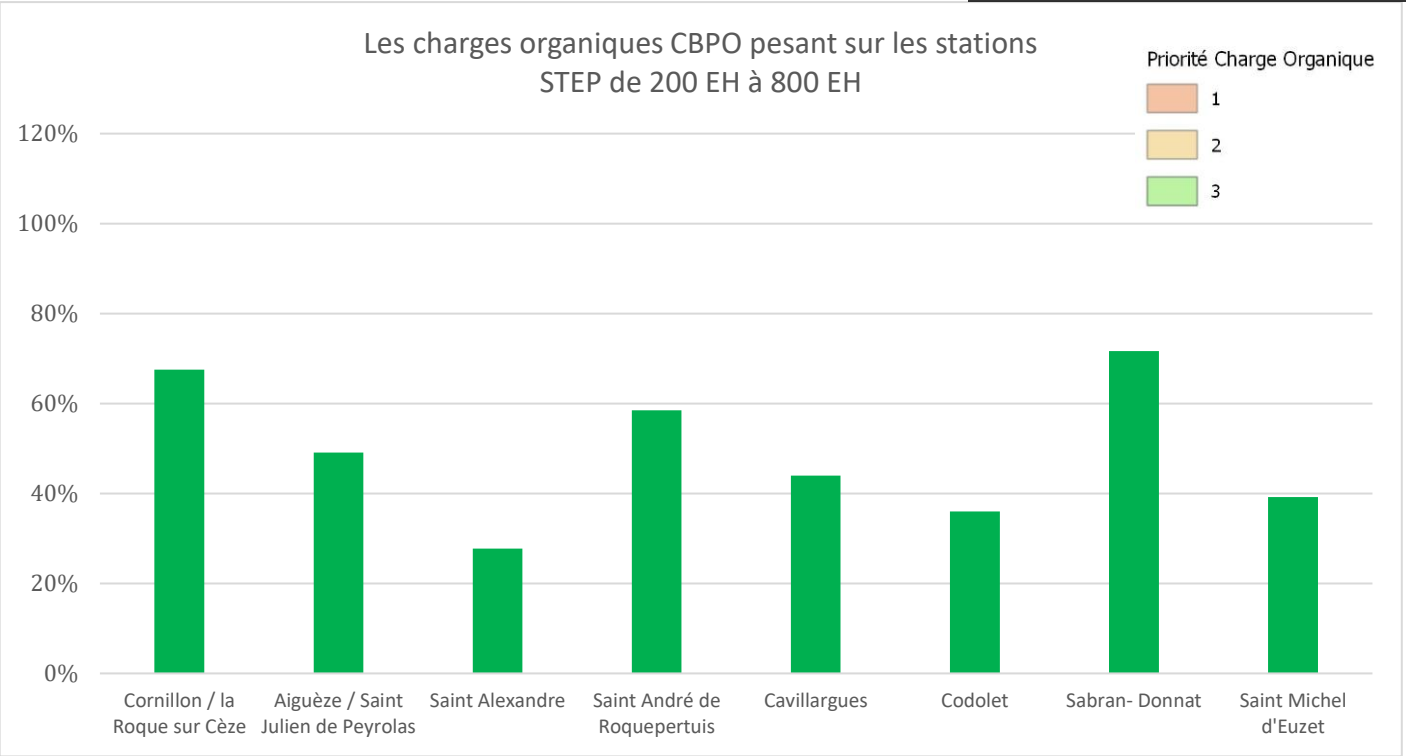
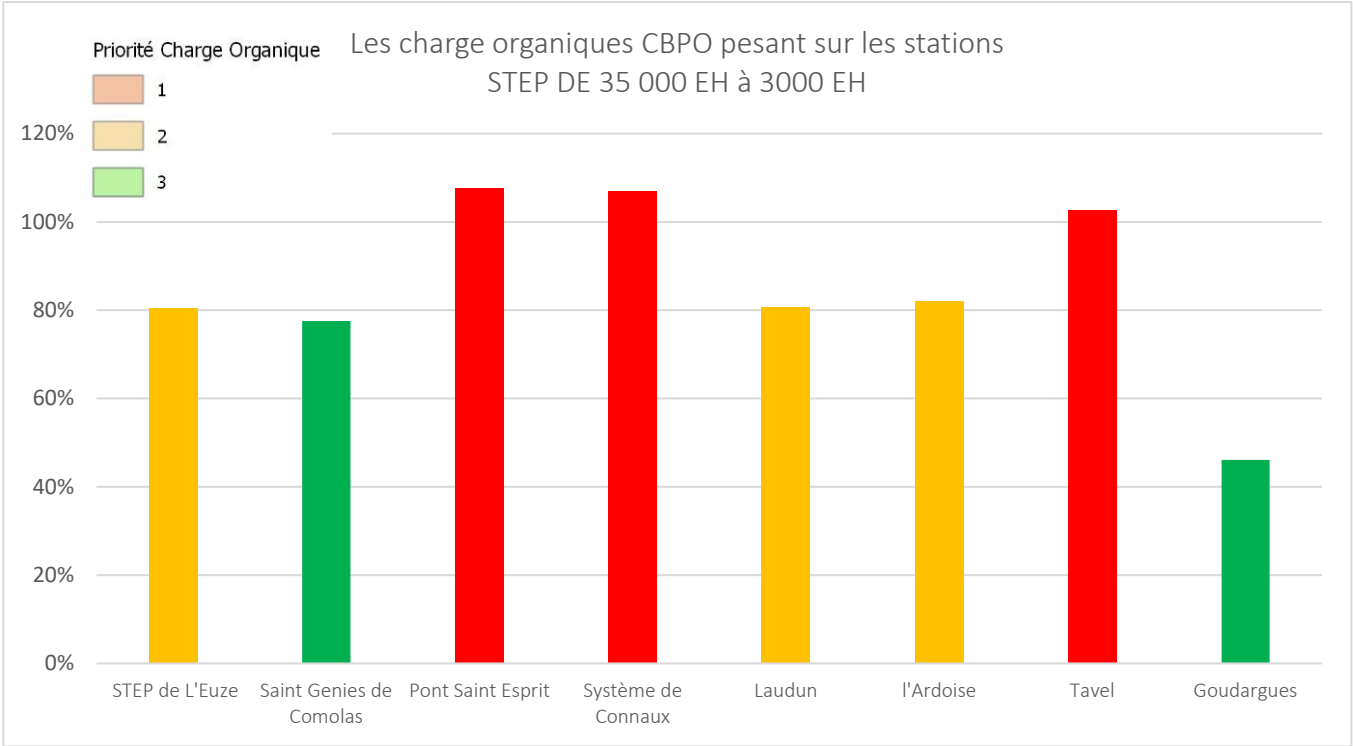
Les stations d’épuration doivent être en mesure de traiter la pollution collectée par les réseaux toute l’année. Afin de définir cette charge polluante, le paramètre de Charge Brute de Pollution Organique (CBPO) a été défini par l’arrêté du 21 juillet 2015. Il correspond à la valeur de la moyenne des charges organiques de la semaine de pointe, calculée sur le paramètre DBO₅. En l’absence de telle série de mesures sur un ouvrage particulier, chaque direction départementale des territoires a établi un mode de calcul par défaut. Quand le nombre d’analyses le permet, comme dans le cas des stations de l’Euze et Pont Saint Esprit, la CBPO est considérée comme étant la valeur la plus importante de la moyenne glissante sur 5 bilans consécutifs. En l’absence d’échantillon conséquent, la CBPO est calculée par la moyenne des 3 charges organiques maximales sur un échantillon de données sur plusieurs années.

Le tableau ci-dessous qualifie le fonctionnement organique de pointe des stations d’épuration sur les dernières années.

Commune	Capacité nominale réglementaire de la station d'épuration (EH)	Charge organique CBPO	Charge polluante de référence (EH)	Âge de la Station	Charge organique (%)
STEP de L'Euze	35 000	1 690 kg/j	28167	17 ans	80%
Saint Genies de Comolas	9 200	428 kg/j	7133	1 ans	78%
Pont Saint Esprit	9 000	582 kg/j	9700	48 ans	108%
Système de Connaux	7 000	449 kg/j	7483	34 ans	107%
Laudun	6 400	310 kg/j	5167	34 ans	81%
l'Ardoise	3 800	187 kg/j	3117	16 ans	82%
Tavel	3 800	234 kg/j	3900	47 ans	103%
Goudargues	3 000	83 kg/j	1383	11 ans	46%
Cornillon / la Roque sur Cèze	2 000	81 kg/j	1350	29 ans	68%
Aiguèze / Saint Julien de Peyrolas	1 800	53 kg/j	883	12 ans	49%
Saint Alexandre	1 500	25 kg/j	417	22 ans	28%
Saint André de Roquepertuis	1 100	39 kg/j	643	11 ans	58%
Cavillargues	1 000	26 kg/j	440	10 ans	44%
Codolet	1 000	22 kg/j	360	33 ans	36%
Sabran- Donnat	1 000	43 kg/j	717	30 ans	72%
Saint Michel d'Euzet	850	20 kg/j	333	10 ans	39%
Saint Laurents des Carnols	800	10 kg/j	160	8 ans	20%
Saint Marcel de Careiret	750	25 kg/j	417	21 ans	56%
Saint Pons la Calm	700	15 kg/j	250	11 ans	36%
Saint Paulet de Caisson	650	20 kg/j	333	23 ans	51%
Verfeuil	500	6 kg/j	95	13 ans	19%
Laval Saint Roman	470	3 kg/j	50	17 ans	11%
Le Pin	400	14 kg/j	233	18 ans	58%
Salazac	350	2 kg/j	33	26 ans	10%
Tresques l'Etang	300	4 kg/j	67	6 ans	22%
Carsan	250		70	10 ans	28%
Le Garn	250	4 kg/j	67	15 ans	27%
Saint André d'Olérargues	250	2 kg/j	40	13 ans	16%
Issirac **	200	6 kg/j	100	33 ans	50%
Sabran- Mégiers	200	4 kg/j	72	29 ans	36%
Sabran-village **	200	10 kg/j	160	16 ans	80%
Saint Christol de Rodières	180	2 kg/j	33	Pas d'information	19%
Montclus Nord *	60	4 kg/j	73	37 ans	122%
Montclus Sud *	60	4 kg/j	83	35 ans	138%
Sabran-Chavarel **	50	1 kg/j	10	16 ans	20%
Montclus Bernas *	40	2 kg/j	35	22 ans	88%
Montclus Monteil *	40	2 kg/j	32	24 ans	80%
Sabran-Cadignac	25	1 kg/j	15	16 ans	60%
Carmignan		Pas de donnée disponible		Pas de donnée disponible	

* Bilan Besoin capacité réalisé à partir d’un seul bilan 24h réalisé lors du SDA /**étude de la charge organique estimée selon le bassin versant collecté.

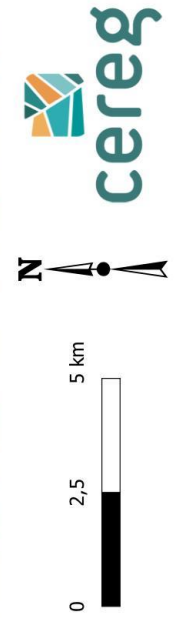
Tableau 8 : Synthèse des taux de charges organiques sur les stations



Les points à dégager pour ce qui tient des charges organiques pesant sur les stations sont les suivants :

- Les stations de Pont Saint Esprit, Connaux, Tavel et Montclus Nord/Sud **sont en surcharge** en termes de pollution organique reçue ;
- Les stations de l’Euze, Laudun, L’Ardoise, Sabran Village et Montclus Bernas/Monteil **sont fortement sensibles** vis-à-vis des charges organiques reçues sans pour autant être en dépassement capacitaire avec un taux de remplissage d’environ 90% ;
- Les autres stations d’épuration présentent **des situations plus raisonnables**, recevant des charges polluantes en deçà de leurs capacités de traitement.

La carte ci-après permet de visualiser la situation de chacun des systèmes au regard de la problématique des taux de charges organiques des installations sur le territoire de l’étude.



B.III.SYNTHÈSE DE LA QUALITE DES REJETS

Le tableau ci-dessous rend compte de la synthèse établie pour qualifier la qualité des rejets des stations d’épuration

	Non-conformité DBO5	Non-conformité DCO	Non-conformité MES	Non-conformité NGL	Non-conformité NTK	Non-conformité Pt	Nombre total de bilan réalisé (DBO5)	Conformité DDTM
STEP de L'Euze	0	0	0	0	0	3	272	Conforme
Saint Genies de Comolas	0	0	0	5	-	8	72	Conforme
Pont Saint Esprit	1	0	1	-	-	-	73	Conforme
Système de Connaux	0	0	0	0	-	-	70	Conforme
Laudun	0	0	4	-	-	-	61	Conforme
l'Ardoise	0	0	1	-	0	-	65	Conforme
Tavel	0	0	1	-	0	-	60	Non Conforme
Goudargues	0	0	0	1	-	0	60	Conforme
Cornillon / la Roque sur Cèze	0	0	0	-	-	-	61	Conforme
Aiguèze / Saint Julien de Peyrolas	0	0	0	-	0	-	10	Non Conforme dépassement bactério
Saint Alexandre	0	0	-	-	0	-	11	Non Conforme DBO5
Saint André de Roquepertuis	0	0	0	-	0	-	10	Conforme
Cavillargues	0	0	0	-	0	-	8	Conforme
Codolet	0	0	0	-	-	-	4	Conforme
Sabran- Donnat	0	0	-	-	0	-	10	Non MES
Saint Michel d'Euzet	0	0	0	-	0	-	5	Conforme
Saint Laurents des Carnols	0	0	0	-	0	-	5	Conforme
Saint Marcel de Careiret	0	0	0	-	0	-	4	Conforme
Saint Pons la Calm	0	0	-	-	0	-	4	Conforme
Saint Paulet de Caisson	0	0	-	-	0	-	5	Non Conforme DCO DBO5 MES
Verfeuil	0	0	0	-	0	-	5	Conforme
Laval Saint Roman	0	0	-	-	0	-	4	Conforme
Le Pin	0	0	-	0	-	-	6	Conforme
Salazac	0	0	-	-	0	-	4	Non Conforme
Tresques l'Estang	0	0	-	-	0	-	3	Conforme
Carsan	0	0	0	-	0	-	4	Conforme
Le Garn	0	0	0	-	-	-	2	Conforme
Saint André d'Olérargues	0	0	0	-	0	-	6	Conforme
Issirac	Pas de données disponibles							Conforme
Sabran- Mégiers	0	0	-	-	0	-	5	Conforme
Sabran-village	Pas de données disponibles							Conforme
Saint Christol de Rodières	0	0	0	-	-	-	1	Conforme
Montclus Nord	0	0	0	-	0	0	1	Conforme
Montclus Sud	0	0	0	-	0	0	1	Conforme
Sabran-Chavarel	Pas de données disponibles							Conforme
Montclus Bernas	Pas de données disponibles							Conforme
Montclus Monteil	Pas de données disponibles							Conforme
Sabran-Cadignac	Pas de données disponibles							Conforme
Carmignan	Pas de données disponibles							

Tableau 9 : Synthèse du fonctionnement des stations du territoire

Le graphique suivant permet d’avoir une représentation plus visuelle des résultats :

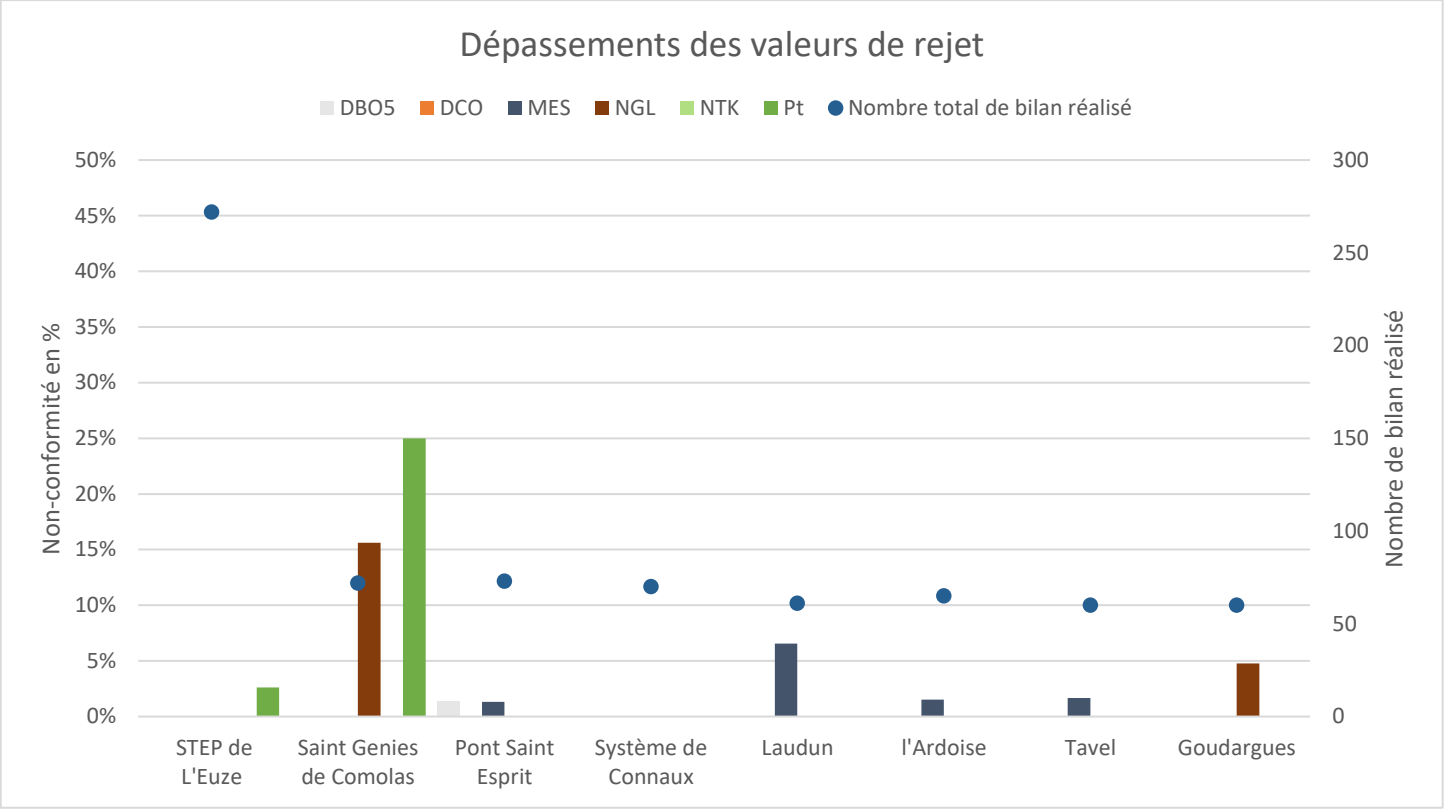
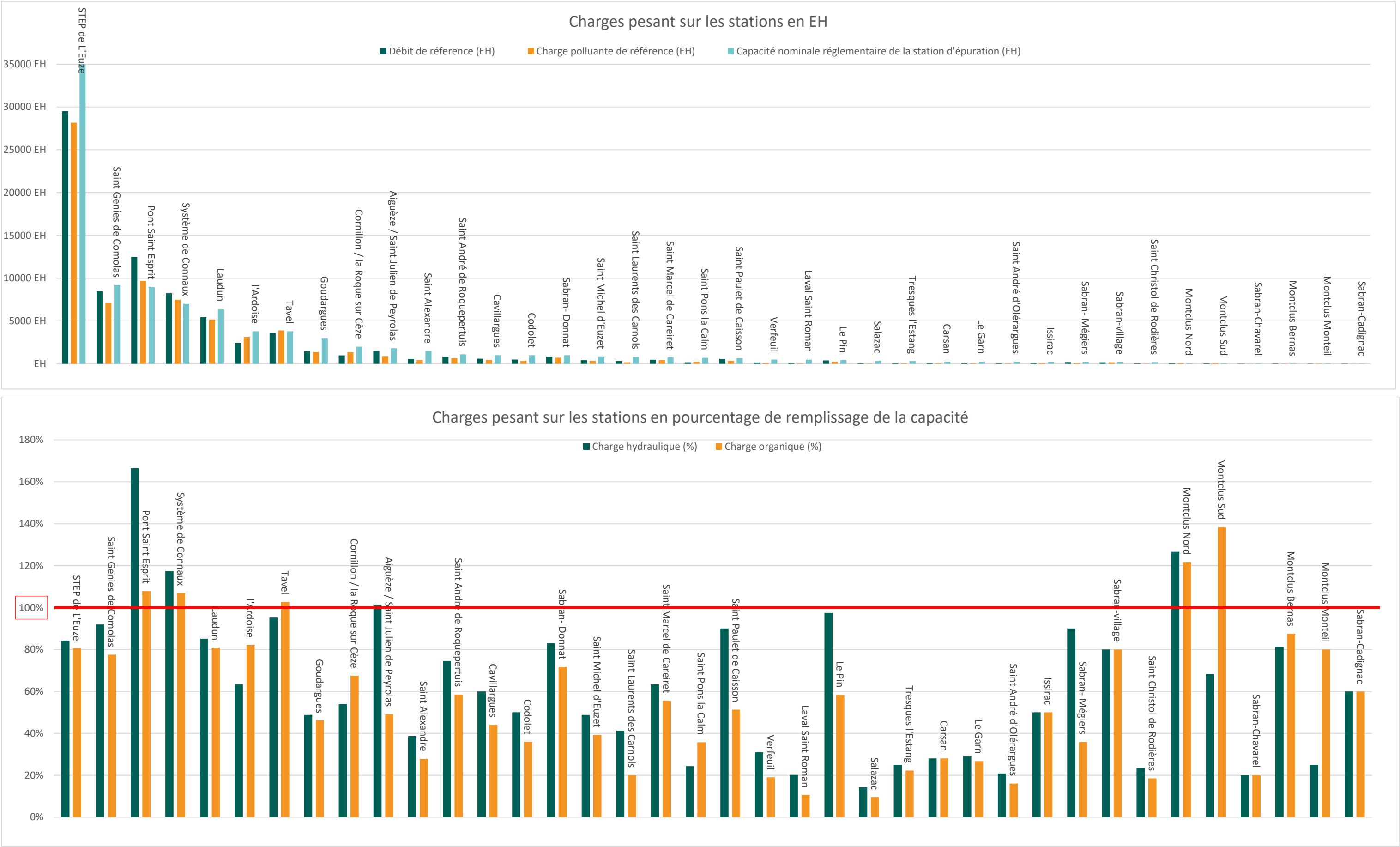


Illustration 9 : Représentation graphique des dépassements des valeurs de rejet des stations

Il convient de relativiser les résultats de ces statistiques sur le respect des valeurs seuils de rejet vis-à-vis du nombre de bilans considérés pour l’analyse. Les points à dégager pour qualifier la qualité des rejets en sortie des installations de traitement sont les suivants :

- Les stations d’épuration de Tavel, Aiguèze, Saint Alexandre, Sabran-Donnat Salazac sont non conformes vis-à-vis de la DDTM pour des dépassements des seuils (MES, DBO5, DCO). Cette non-conformité fait référence aux bilans 24h00 réalisés sur les années 2020/2021 ;
- La station de Saint Geniès de Comolas est conforme, mais elle présente une proportion notable de dépassements sur le paramètre phosphore total. De même pour la station de Laudun pour les MES, ces dépassements ont été mesurés avant les travaux modificatifs de la station.
- La majorité des stations d’épurations ne présentent aucun dépassement sur leurs bilans réalisés.

B.IV. SYNTHÈSE DES CHARGES SUR LES STATIONS



C. L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



C.I. NOMBRE D'ABONNÉS EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Sur le territoire du Gard Rhodanien, le SPANC de la CAGR recense un peu moins de **4 800 abonnés en assainissement non collectif**. Sur l'ensemble des dispositifs, 4 300 ont déjà fait l'objet d'un contrôle, soit près de **90 % des installations diagnostiquées**.

Le graphique ci-dessous représente graphiquement la répartition des ANC par communes.

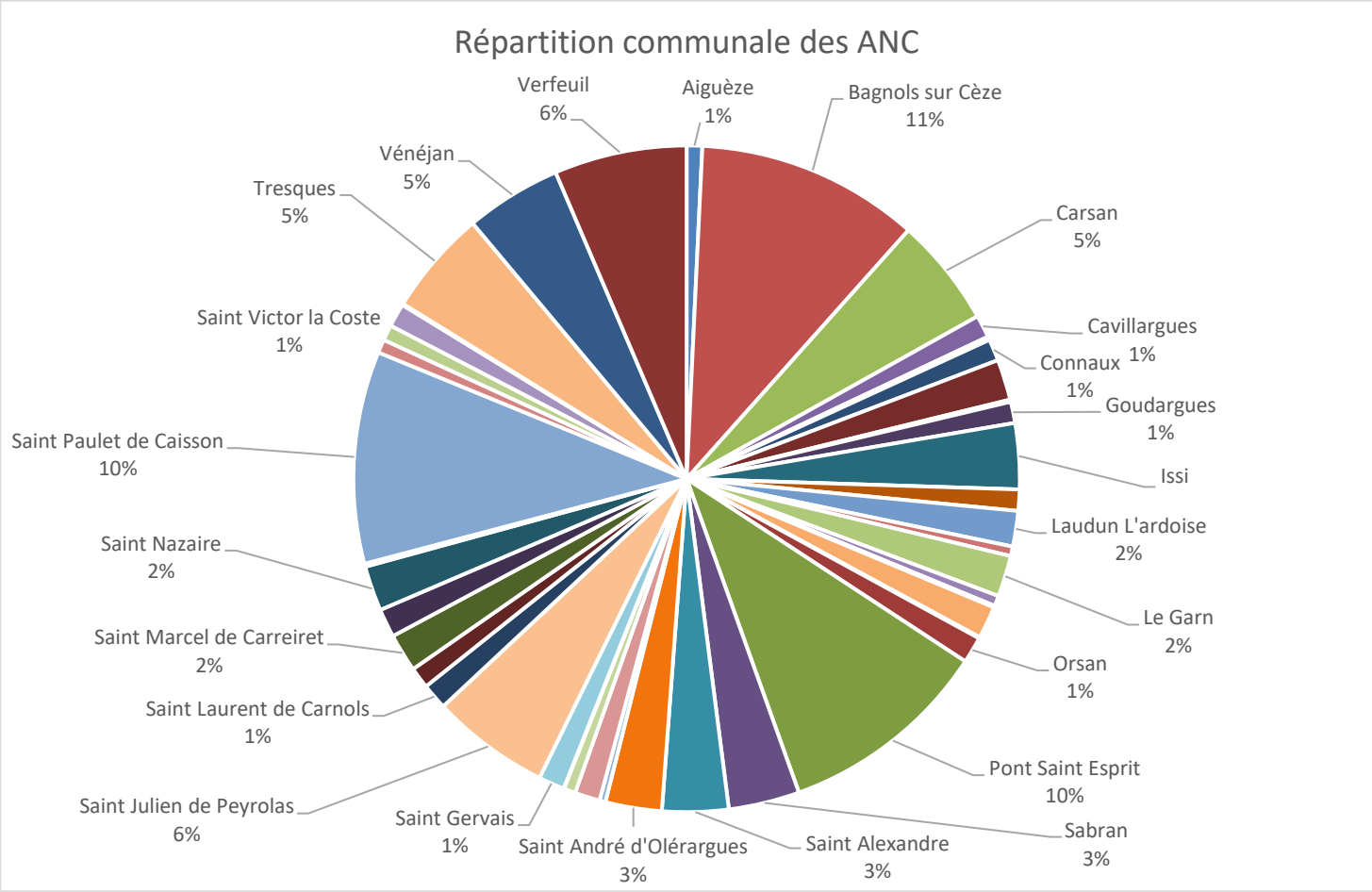


Illustration 10 : Répartition des ANC par communes

C.II. CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS

À partir des données cartographiques fournies par le SPANC de la CAGR, il est possible d'établir une synthèse de la conformité des dispositifs d'assainissement non collectif recensés.

Le tableau suivant dresse cet état des lieux, sur la base du dernier avis de conformité émis par le SPANC.

Dernier avis de conformité		Nombre de dispositifs au Gard Rhodanien	Taux	Identifiant couleur
Libellé	Signification			
ABS ANC	Absence d'installation	107	2 %	
RISQ AV	Non conforme avec risque pour la santé des personnes	347	7 %	
NON CONF	Non conforme	1369	29 %	
ACC	ANC en bon fonctionnement : Acceptable	1865	39 %	
CONF RES	ANC conforme avec réserve			
CONF	ANC strictement conforme	168	4 %	
Total d'abonnés ANC contrôlés		907	100 %	
NON CONNU	Installations ANC supposées, mais non contrôlées à ce jour par le SPANC	93	-	
Total d'abonnés ANC estimés		1000	-	

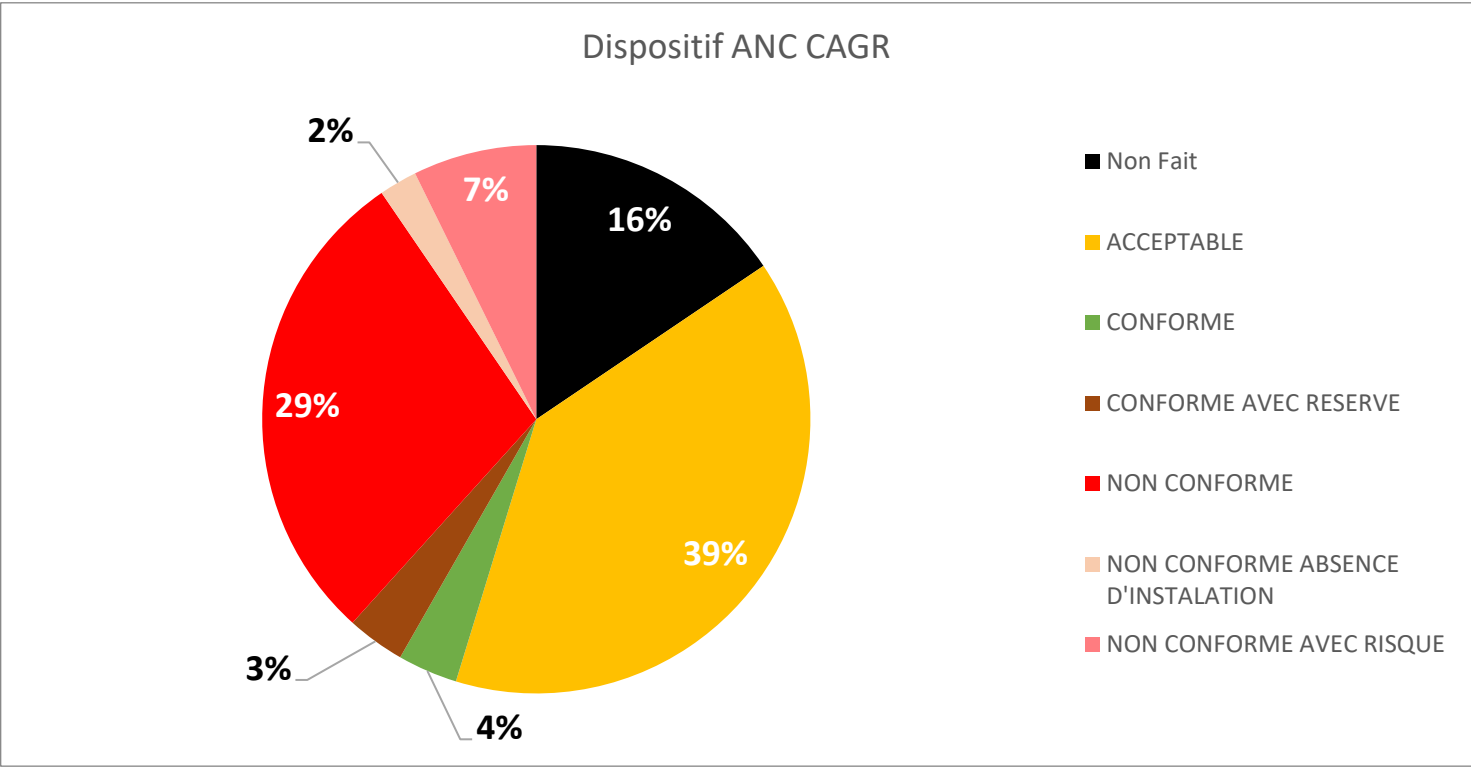


Tableau 10 : Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Sur le Gard Rhodanien, **7 %** des abonnés contrôlés par le SPANC sont associés à un **risque avéré pour la santé et/ou l'environnement**, en raison d'une non-conformité jugée grave.

Les dispositifs non conformes (existant ou en projet) sans risque avéré représentent **29 %** des abonnés.

Au total **38 %** des installations sont jugées **non conformes**.

Enfin, près de **46 % des abonnés ANC contrôlés possèdent une installation parfaitement conforme, de fonctionnement acceptable ou conforme sous réserve**.

D. SYNTHÈSE DES STATIONS



D.I. IDENTIFICATION DES ENJEUX

Trois types d’enjeux sont proposés à ce stade ; ils seront bien sûr discutés avec la communauté d’agglomération du Gard Rhodanien et les partenaires de l’étude afin d’être adaptés autant que de besoin. Ces enjeux sont les suivants :

- Le respect des usages : baignade et captages en eau potable ;
- L’atteinte du bon état des masses d’eau (écologique et chimique) au titre de la directive-cadre européenne.

Au titre de ces enjeux, le tableau et la carte ci-dessous permettent de synthétiser les enjeux à l’échelle du territoire :

Code et libellé		État de la masse d’eau Évaluation 2022		Présence de baignade	Présence de captage	Définition de l’enjeu
		État écologique	État chimique			
FRDR394a	La Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	Bon état	Bon état	Oui	Oui	Fort
FRDR394b	La Cèze à l'aval de Bagnols	Moyen	Bon état	Oui	Oui	Fort
FRDR395	La Cèze du ruisseau de Malaygue à l'Aiguillon	Bon état	Bon état	Oui	Oui	Fort
FRDR406b	Contre-canal du Rhône de Mornas à la confluence avec l'Aigue	Médiocre	Bon état non atteint	Non	Non	Moyen
FRDR411b	L'Ardèche de la confluence de l'Ibie au Rhône	Bon état	Bon état non atteint	Non	Non	Moyen
FRDR10221	Ruisseau le Nizon	Médiocre	Bon état	Non	Non	Moyen
FRDR10384	Ruisseau du Moze	Bon état	Bon état	Non	Non	Faible
FRDR10482	Ruisseau l'Amave	Moyen	Bon état	Non	Non	Moyen
FRDR10600	Valat de Malaven	Médiocre	Bon état	Non	Non	Moyen
FRDR10882	Valat de Boudouyre	Bon état	Bon état	Non	Non	Faible
FRDR10896	Valat d'Aiguèze	Bon état	Bon état	Non	Oui, mais en amont des rejets STEP	Faible
FRDR11251	Ruisseau du Moulin	Médiocre	Bon état	Non	Non	Moyen
FRDR11730	Ruisseau l'aiguillon	Moyen	Bon état	Non	Non	Moyen
FRDR11954	Rivière de la Tave	Moyen	Bon état	Non	Non	Fort*
FRDR12016	Ruisseau de Vionne	Moyen	Bon état	Non	Oui	Moyen
FRDR2007E	Rhône de Donzère	Moyen	Bon état	Non	Non	Moyen
FRDR2008	Le Rhône d'Avignon à Beaucaire	Bon potentiel	Bon état non atteint	Non	Non	Moyen

*du fait du faible débit de la Tave, ainsi que du nombre important de STEP se rejetant sur ce cours d’eau la définition de l’enjeu est : Fort.

Tableau 11 : Synthèse des enjeux à l’échelle du territoire



Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien
Elaboration du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées
Plan général enjeu à l'echelle du territoire



D.II. SYNTHÈSE TECHNIQUE DU FONCTIONNEMENT DES STATIONS

Concernant les ouvrages le fonctionnement des stations, les éléments suivants peuvent être soulignés :

- Action à mener sur les stations :** L’étude bathymétrique de 2019 a permis d’identifier les stations pour lesquelles un curage des lagunes est nécessaire.

- L’analyse des charges réalisée sur la base de l’autosurveillance règlementaire des installations et des bilans CEREg effectués dans le cadre de l’étude montre que :
 - Vis-à-vis de la charge hydraulique des stations :**
 - 7 stations étudiées sont en dépassements hydrauliques vis-à-vis des charges reçues en pointe (centile 95) : Pont Saint Esprit, Système de Connaux, Tavel, Cornillon, Le Pin et Montclus Nord/Sud
 - 1 stations est en dépassement très important avec 166% de remplissage de la capacité nominale : Pont Saint Esprit
 - Toutes les autres stations apparaissent en accord avec le dimensionnement hydraulique de leurs ouvrages. Cependant STEP de l’Euze, Saint Geniès de Comolas, Laudun, Sabran-Donnat, Saint Paulet de Caisson sont des ouvrages à surveiller, car elles présentent un taux de remplissage supérieur à 80%.
 - Vis-à-vis de la charge organique des stations :**
 - 5 stations sont en surcharges organiques de l’ordre de 95 à 140 % de leurs capacités nominales : Pont Saint Esprit, Système de Connaux, Tavel, Montclus Nord/Sud.
 - 6 stations sont proches de leurs remplissages organiques avec environ 80% de remplissage : STEP de l’Euze, Laudun, L’ardoise, Sabran-village, Montclus Bernas/Monteil.
 - Une forte proportion des stations, soit 6 ouvrages, se trouvent dans un remplissage moyen entre 60 à 75% de la capacité nominale.
 - Vis-à-vis du bon fonctionnement épuratoire des stations :**
 - 6 ouvrages sont non conformes vis-à-vis de la DDTM pour des dépassements sur le paramètre MES : Tavel, Aiguèze, Saint Alexandre, Sabrand-Donnat, Saint Pons la Calm, Salazac.
 - A noter que la station de Laudun village est en cours de réhabilitation.
 - Les autres stations respectent leurs autorisations de rejet et possèdent de bons rendements épuratoires. Elles ne sont pas des enjeux sensibles. Les charges sont calculées à partir de l’autosurveillance qui n’est pas toujours représentative du bon fonctionnement ou non d’une station d’épuration.

La synthèse technique du fonctionnement des stations est présentée ci-dessous sous format d’un tableau :

Commune	Charge organique	Charge Hydraulique	Fonction épuratoire
STEP de L'Euze	Moyen	Moyen	Conforme
Saint Genies de Comolas	Faible	Moyen	Conforme
Pont Saint Esprit	Fort	Fort	Conforme
Système de Connaux	Fort	Fort	Conforme
Laudun	Moyen	Moyen	Conforme
I'Ardoise	Moyen	Faible	Conforme
Tavel	Fort	Fort	Non Conforme (DDTM)
Goudargues	Faible	Faible	Conforme
Aiguèze / Saint Julien de Peyrolas	Faible	Faible	Non Conforme dépassement bactériologie (DDTM)
Cornillon / la Roque sur Cèze	Faible	Fort	Conforme
Saint Alexandre	Faible	Faible	Non Conforme DBO5 (DDTM)
Saint André de Roquepertuis	Faible	Faible	Conforme
Cavillargues	Faible	Faible	Conforme
Codolet	Faible	Faible	Conforme
Sabran- Donnat	Faible	Moyen	Non conforme MES (DDTM)
Saint Michel d'Euzet	Faible	Faible	Conforme
Saint Laurents des Carnols	Faible	Faible	Conforme
Saint Marcel de Careiret	Faible	Faible	Conforme
Saint Pons la Calm	Faible	Faible	Conforme
Saint Paulet de Caisson	Faible	Moyen	Non Conforme DCO DBO5 MES (DDTM)
Verfeuil	Faible	Faible	Conforme
Laval Saint Roman	Faible	Faible	Conforme
Le Pin	Faible	Fort	Conforme
Salazac	Faible	Faible	Non Conforme (DDTM)
Tresques l'Estang	Faible	Faible	Conforme
Carsan	Faible	Faible	Conforme
Le Garn	Faible	Faible	Conforme
Saint André d'Olérargues	Faible	Faible	Conforme
Issirac	Faible	Faible	Conforme
Sabran- Mégiers	Faible	Moyen	Conforme
Sabran-village	Moyen	Moyen	Conforme
Saint Christol de Rodières	Faible	Faible	Conforme
Montclus Nord	Fort	Fort	Conforme
Montclus Sud	Fort	Faible	Conforme
Sabran-Chavarel	Faible	Faible	Conforme
Montclus Bernas	Moyen	Moyen	Conforme
Montclus Monteil	Moyen	Faible	Conforme
Sabran-Cadignac	Faible	Faible	Conforme
Carmignan	Pas de donnée disponible		

Tableau 12 : Synthèse du fonctionnement des stations

La situation pour les stations d’épuration est assez homogène : c’est au cas par cas qu’il convient d’observer leurs fonctionnements. A l’échelle du territoire du Gard Rhodanien :

1 stations apparaissent en surcharge organique et/ou hydraulique et non conforme vis-à-vis de son rejet :

Tavel

5 ouvrages sont non conformes vis-à-vis de la DDTM pour non-respect de leurs directives rejet sans dépassement organique ou hydraulique :

Aiguèze, Saint Alexandre, Sabran-Donnat, Saint Pons la Calm, Salazac.

2 stations sont en surcharge organique et hydraulique, mais conforme sur leurs rendements épuratoires :

Pont Saint Esprit, Système de Connaux,

1 station est en surcharge hydraulique sans non-conformité sur ses rejets :

Le Pin

29 stations apparaissent sans dépassement hydraulique et organique et conforme vis-à-vis de leur épuration :

D.III. APPROCHE DES BESOINS FUTURS

Conformément à l’analyse des documents d’urbanisme existants et aux données recueillies auprès des services communaux lors des rencontres individuelles, le tableau suivant présente les populations communales actuelles et futures, à moyen et long terme.

Ces prospections sont en cohérence avec les objectifs du ScoT. Elles proviennent principalement des documents d’urbanisme des communes. Ces prospections ont par ailleurs été validées par les communes concernées.

Commune	Nombre d’habitants (dernier recensement INSEE 2018 ou 2020 ou information mairie)	Croissance prévue sur le territoire (document d'urbanisme ou projection communale ou SCOT CAGR)	Projection de l'évolution démographique			Augmentation de population en 2050
			2030	2040	2050	
Aiguèze	210	1,00%	230	254	280	70
Bagnols sur Cèze	18 072	0,70%	20 853	23 495	26 472	8 400
Carsan	744	1,50% horizon 2023 puis 0,7%	805	863	925	181
Cavillargues	858	1,50% horizon 2025 puis 1,00%	1 001	1 106	1 221	363
Chusclan	967	0,70%	1 051	1 127	1 209	242
Codolet	639	0% horizon 2027 puis 0,7%	653	700	750	111
Connaux	1 683	1,50%	2 012	2 335	2 710	1 027
Cornillon	950	1,30%	1 067	1 214	1 382	432
Gaujac	1 087	3,40%	1 624	2 268	3 169	2 082
Goudargues	1 130	1,20%	1 258	1 417	1 597	467
Issirac	307	1,00%	346	382	422	115
La Roque sur Cèze	184	1,00%	201	222	246	62
Laudun L'ardoise	6 316	1,00%	7 117	7 862	8 684	2 368
Laval Saint Roman	216	1,00%	243	269	297	81
Le Garn	270	1,00%	292	323	357	87
Le Pin	440	1,65% horizon 2028 puis 1,00%	529	584	645	205
Lirac	914	1,55%	1 099	1 214	1 341	427
Monclus	200	1,00%	225	249	275	75
Montfaucon	1 507	1,00%	1 698	1 876	2 072	565
Orsan	1 166	0,70%	1 268	1 268	1 458	292
Pont Saint Esprit	10 397	1,06%	11 799	13 112	14 570	4 173
Sabran	1 647	1,00%	1 856	2 050	2 265	618
Saint Alexandre	1 300	0,70%	1 390	1 492	1 599	299
Saint André de Roquepertuis	585	1,60% horizon 2030 puis 1,00%	708	782	864	279
Saint André d'Olérargues	449	1,50%	496	548	605	156
Saint Christol de Rodières	170	1,00%	186	205	227	57
Saint Etienne des Sorts	552	1,00%	622	687	759	207
Saint Génies de Comolas	1 983	1,30%	2 315	2 635	2 998	1 015
Saint Gervais	742	1,00%	836	924	1 020	278
Saint Julien de Peyrolas	1 425	1,00%	1 606	1 774	1 959	534
Saint Laurent des Arbres	3 032	1,30%	3 540	4 028	4 584	1 552
Saint Laurents des Carnols	500	1,00%	547	604	667	167
Saint Marcel de Careiret	847	1,30%	972	1 073	1 185	338
Saint Michel d'Euzet	668	1,00%	731	807	891	223
Saint Nazaire	1 249	0,70%	1 358	1 456	1 561	312
Saint Paul les Fonts	1 029	1,50%	1 230	1 428	1 657	628
Saint Paulet de Caisson	1 820	1,30%	2 125	2 418	2 752	932
Saint Pons la Calm	448	1,00%	505	558	616	168
Saint Victor la Coste	2 104	2,00%	2 668	3 253	3 965	1 861
Salazac	185	1,00%	208	230	254	69
Tavel	1 994	1,30%	2 328	2 649	3 015	1 021
Tresques	1 803	0,70%	1 933	2 073	2 223	420
Vénéjan	1 265	0,70%	1 375	1 475	1 581	316
Verfeuil	606	1,00%	683	754	833	227
Total	80 976	de 0,7 à 2	85 592	96 042	108 162	27 186

Tableau 13 : Projection de la population permanente 2030 et 2050

Le graphique ci-dessous reprend les données du développement démographique sur les différentes communes :

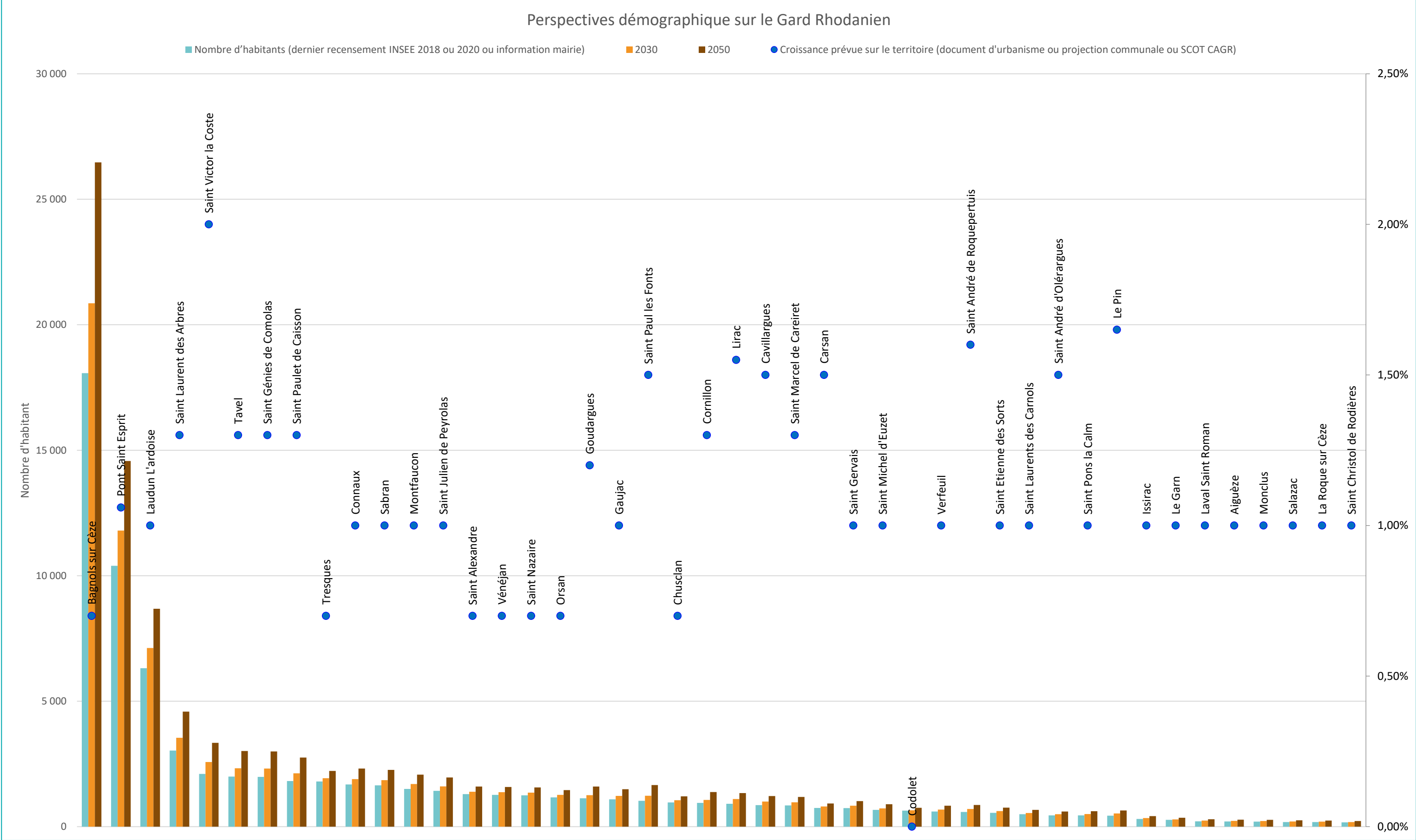


Illustration 11 : Perspective démographique sur le territoire

D.IV. CALCUL DES BESOINS FUTURS DE DIMENSIONNEMENT

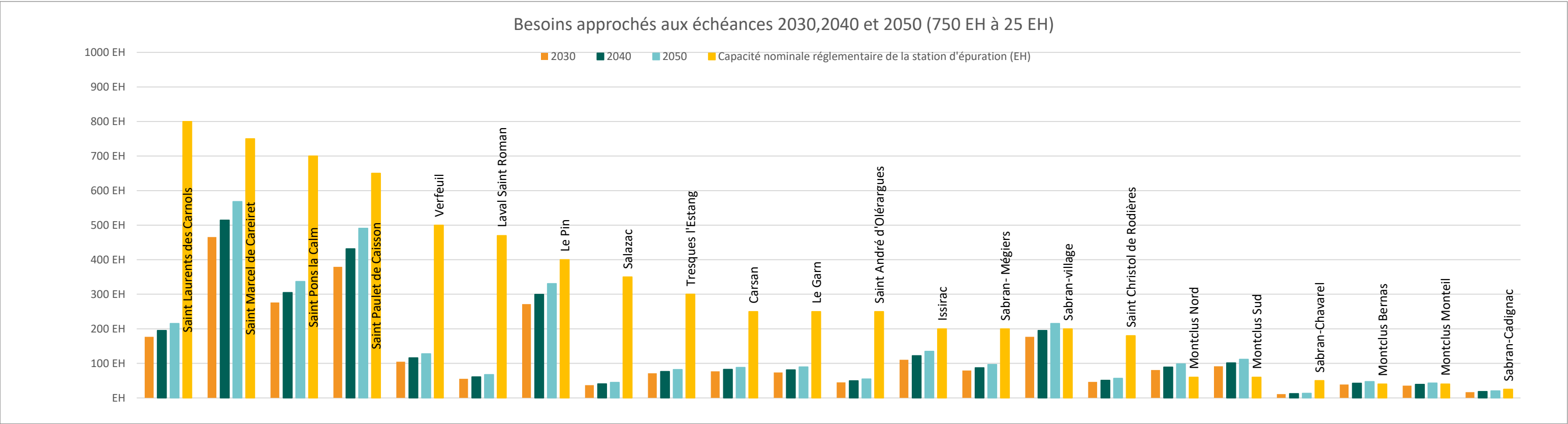
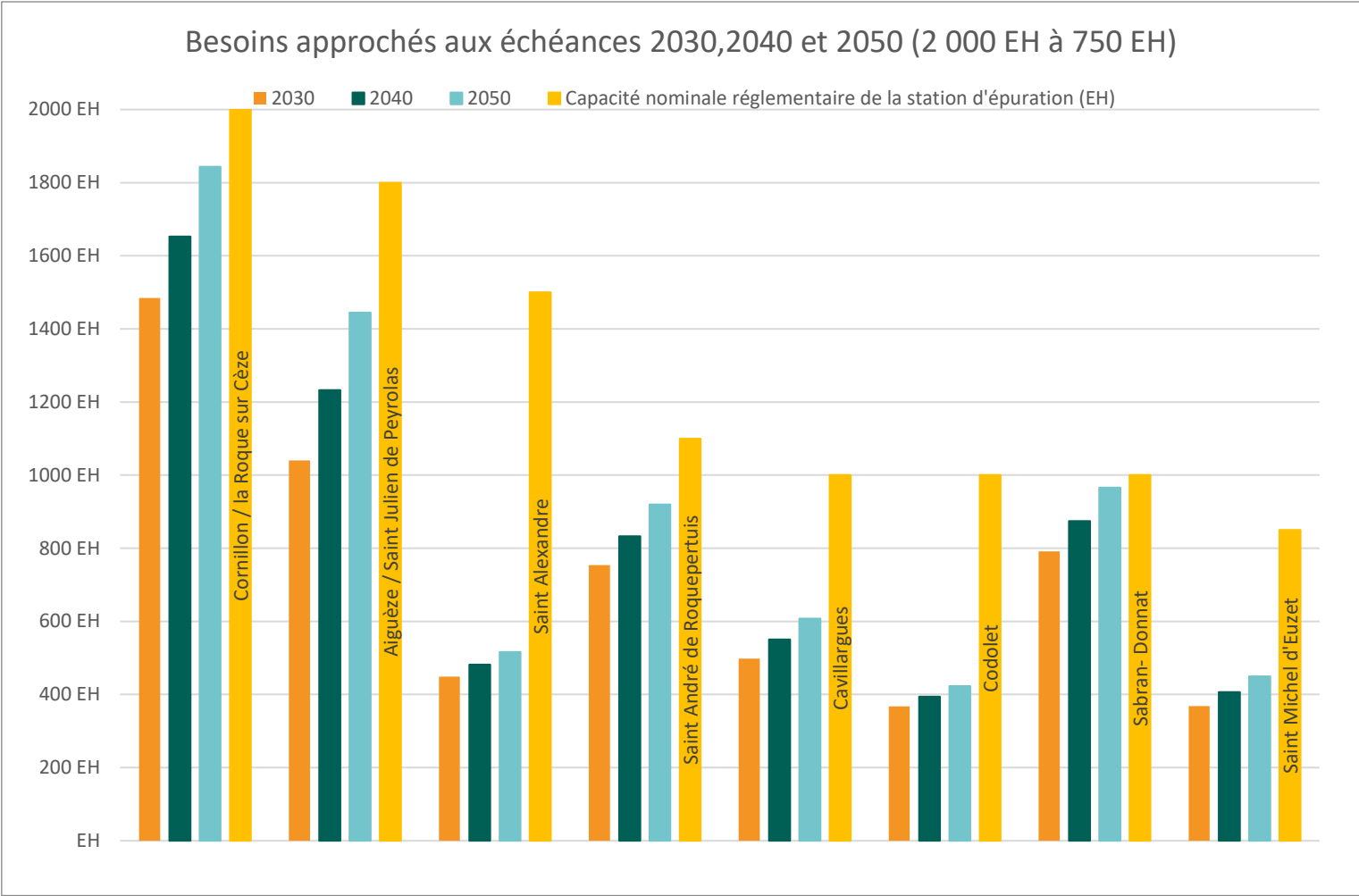
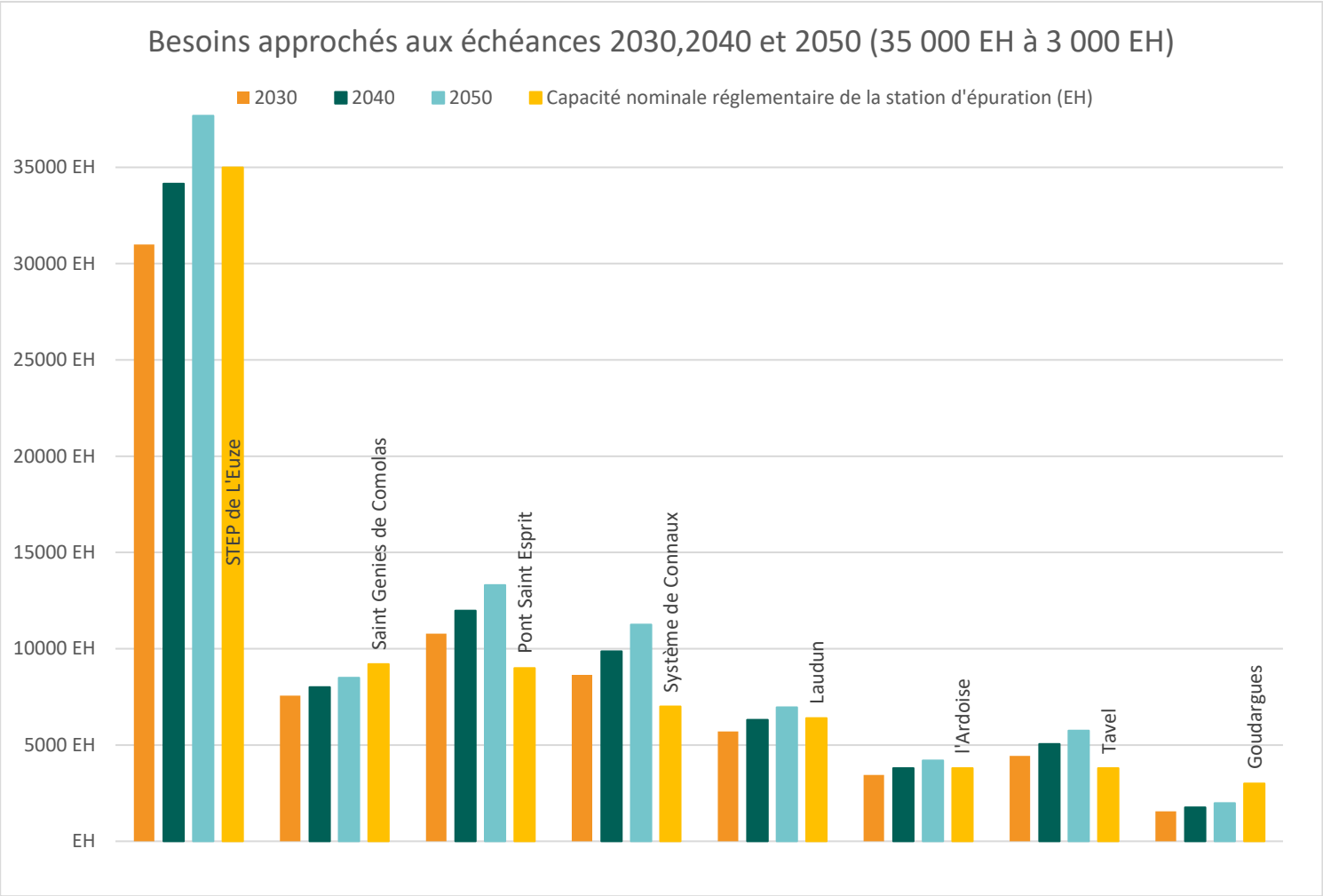
Le tableau ci-dessous fournit la prospective d’évolution des charges au niveau des stations d’épuration selon les hypothèses suivantes :

- Évolution des abonnés calquée sur l’évolution démographique de chaque commune ;
- Tout nouvel habitant sur les systèmes sera raccordé au système d’assainissement : cela va dans le sens de la doctrine actuelle de densification de l’urbanisation et de remplissage des dents creuses,

Commune	Capacité nominale réglementaire de la station d'épuration (EH)	Charge organique CBPO	Charge polluante de référence (EH)	Projection de l'évolution de la charge organique			Année de dépassement	Âge de la Station
				2030	2040	2050		
STEP de L'Euze	35 000	1 690 kg/j	28167	30 990	34 150	37 686	Horizon 2040	17 ans
Saint Geniès de Comolas	9 200	428 kg/j	7133	7 571	8 005	8 495	Au-delà de 2050	1 ans
Pont Saint Esprit	9 000	582 kg/j	9700	10 779	11 977	13 309	Station d'épuration déjà en dépassement	48 ans
Système de Connaux	7 000	449 kg/j	7483	8 636	9 862	11 258	Station d'épuration déjà en dépassement	34 ans
Laudun	6 400	310 kg/j	5167	5 707	6 304	6 964	Horizon 2040	34 ans
L'Ardoise	3 800	187 kg/j	3117	3 443	3 803	4 201	Horizon 2040	16 ans
Tavel	3 800	234 kg/j	3900	4 438	5 050	5 746	Station d'épuration déjà en dépassement	47 ans
Goudargues	3 000	83 kg/j	1383	1 559	1 756	1 979	Au-delà de 2050	11 ans
Cornillon / la Roque sur Cèze	2 000	81 kg/j	1350	1 484	1 653	1 843	Au-delà de 2050	29 ans
Aiguèze / Saint Julien de Peyrolas	1 800	53 kg/j	883	1 041	1 233	1 445	Au-delà de 2050	12 ans
Saint Alexandre	1 500	25 kg/j	417	449	482	516	Au-delà de 2050	22 ans
Saint André de Roquepertuis	1 100	39 kg/j	643	754	833	920	Au-delà de 2050	11 ans
Cavillargues	1 000	26 kg/j	440	498	550	608	Au-delà de 2050	10 ans
Codolet	1 000	22 kg/j	360	368	394	423	Au-delà de 2050	33 ans
Sabran- Donnat	1 000	43 kg/j	717	792	874	966	Au-delà de 2050	30 ans
Saint Michel d'Euzet	850	20 kg/j	333	368	407	449	Au-delà de 2050	10 ans
Saint Laurents des Carnols	800	10 kg/j	160	177	195	216	Au-delà de 2050	8 ans
Saint Marcel de Careiret	750	25 kg/j	417	466	514	568	Au-delà de 2050	21 ans
Saint Pons la Calm	700	15 kg/j	250	276	305	337	Au-delà de 2050	11 ans
Saint Paulet de Caisson	650	20 kg/j	333	379	432	491	Au-delà de 2050	23 ans
Verfeuil	500	6 kg/j	95	105	116	128	Au-delà de 2050	13 ans
Laval Saint Roman	470	3 kg/j	50	55	61	67	Au-delà de 2050	17 ans
Le Pin	400	14 kg/j	233	271	300	331	Au-delà de 2050	18 ans
Salazac	350	2 kg/j	33	37	41	45	Au-delà de 2050	26 ans
Tresques l'Estang	300	4 kg/j	67	71	77	82	Au-delà de 2050	6 ans
Carsan	250		70	77	82	88	Au-delà de 2050	10 ans
Le Garn	250	4 kg/j	67	74	81	90	Au-delà de 2050	15 ans
Saint André d'Olérargues	250	2 kg/j	40	45	50	55	Au-delà de 2050	13 ans
Issirac	200	6 kg/j	100	110	122	135	Au-delà de 2050	33 ans
Sabran- Mégiers	200	4 kg/j	72	79	87	97	Au-delà de 2050	29 ans
Sabran-village	200	10 kg/j	160	177	195	216	Au-delà de 2050	16 ans
Saint Christol de Rodières	180	2 kg/j	33	46	51	57	Au-delà de 2050	Pas d'information
Montclus Nord	60	4 kg/j	73	81	89	98	Station d'épuration déjà en dépassement	37 ans
Montclus Sud	60	4 kg/j	83	92	101	112	Station d'épuration déjà en dépassement	35 ans
Sabran-Chavarel	50	1 kg/j	10	11	12	13	Au-delà de 2050	16 ans
Montclus Bernas	40	2 kg/j	35	39	43	47	Horizon 2040	22 ans
Montclus Monteil	40	2 kg/j	32	35	39	43	Horizon 2040	24 ans
Sabran-Cadignac	25	1 kg/j	15	17	18	20	Au-delà de 2050	16 ans

Tableau 14 : Bilan besoins/capacité de traitement des stations d’épuration

D.I. SYNTHÈSE DES BESOINS FUTURS JUSQU’EN 2050



D.II. PROPOSITIONS DE PRIORISATION

D.II.1.Méthodologie

La synthèse du diagnostic et la priorisation à l’échelle intercommunale s’appuie sur un système de notations multicritères scindé en deux grands ensembles : Station d’épuration et Réseaux.

L’objectif est d’obtenir une note globale par commune et ainsi définir les communes prioritaires sur chacun de ces deux volets techniques.

Le premier tableau permet de définir une priorisation sur le volet « station d’épuration ». Les critères et les notations sont les suivants :

- Le remplissage organique de la station : Bon : 1 ; Moyen : 5 ; Fort : 10
- Le fonctionnement épuratoire de la station : Bon : 1 ; Moyen : 5 ; Fort : 10
- Le type et l’âge de station réceptrice :
 - Lagunes ou Filtres plantés : <20 ans : 1 ; entre 20 et 30 ans : 3 ; > 30 ans : 5
 - Filières biologiques : <20 ans : 1 ; entre 20 et 30 ans : 5 ; > 30 ans : 10
- L’échéance de saturation de la station : >2040 : 1 ; entre 2030 et 2040 : 5 ; <2030 : 10
- Enjeux du milieu récepteur (cf paragraphe F.III Identification des enjeux) : Faible : 1 ; Moyen : 3 ; Fort : 5

Un tableau final, en fin de rapport, permet de regrouper les deux priorités afin d’orienter les investissements et les travaux sur chacun des systèmes d’assainissement.

D.II.2.Synthèse sur les stations d’épuration et proposition de priorisation

Commune	Remplissage organique		Fonctionnement épuratoire		Type et âge		Échéance de saturation		Type de rejet		Taille de la station		Appréciation de l'enjeu global		Visite STEP		Rappel capacité Station	Note globale	Priorité
	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note			
BSC - Hameau de Carmignan	remplissage inférieur à 80%	1	Mauvais	10	Procédé d'aération/décantation sans précision de date de création	10	Non défini, mais Station obsolète	10	affluent de cours d'eau	3	<500 EH	1	Faible	1	Réhabilitation à étudier	10	Absence d'information (environ 20 personnes raccordées)	46	1
Carsan	Non défini	1	Bon	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Faible	1	Travaux d'amélioration identifiés	5	250 EH	12	3
Cavillargues	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH et > 2 000 EH	3	Fort	5	Travaux d'amélioration identifiés	5	1 000 EH	20	3
Codolet	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de plus de 30 ans	10	>2040	1	direct au cours d'eau	5	<500 EH et > 2 000 EH	3	Moyen	3	Travaux d'amélioration identifiés	5	1 000 EH	29	2
Goudargues	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de moins de 20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	> 2 000 EH	5	Fort	5	Rien à signaler	1	3 000 EH	18	3
Goudargues - Hameau de Goussargues	Sans objet	1	Sans objet	1	Géo-assainissement de moins de 20 ans	5	Non défini	5	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Faible	1	Rien à signaler	1	150 EH	16	3
Issirac	Non défini	5	Moyen	5	Lagunes ou Filtres plantés >30 ans	5	2030 / 2040	5	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Faible	1	Travaux d'amélioration identifiés	5	200 EH	28	2
L'Ardoise	remplissage compris entre 80% et 95%	5	Bon	1	Filière biologique de moins de 20 ans	1	2030 / 2040	5	direct au cours d'eau	5	> 2 000 EH	5	Fort	5	Rien à signaler	1	3 800 EH	28	2
Laudun	Non défini	1	Non défini (réhabilitation en cours)	1	Filière biologique de moins de 20 ans	1	2030 / 2040	5	direct au cours d'eau	5	> 2 000 EH	5	Fort	5	Rien à signaler Réhabilitation de la STEP en cours	1	6 400 EH	24	3
Laval Saint Roman	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de moins de 20 ans	1	>2040	1	direct au cours d'eau	5	<500 EH	1	Faible	1	Rien à signaler	1	470 EH	12	3
Le Garn	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de moins de 20 ans	1	>2040	1	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Faible	1	Rien à signaler	1	250 EH	8	3
Le Pin	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de moins de 20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH	1	Fort	5	Rien à signaler	1	400 EH	14	3
Monclus Nord	Non défini	5	Non défini	5	Géoassainissement de plus de 30 ans	5	Non défini	5	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Moyen	3	Travaux d'amélioration identifiés	5	60 EH	30	1
Montclus Sud	Non défini	5	Non défini	5	Géoassainissement de plus de 30 ans	5	Non défini	5	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Moyen	3	Travaux d'amélioration identifiés	5	60 EH	30	1
Montclus Bernas	Non défini	5	Non défini	1	Géoassainissement de plus de 30 ans Changement des drains il y a environ 5 ans	1	Non défini	5	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Faible	1	Travaux d'exploitation	1	40 EH	16	3
Montclus Monteil	Non défini	5	Non défini	1	Géoassainissement de plus de 30 ans Changement des drains il y a environ 5 ans	1	Non défini	5	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Faible	1	Travaux d'exploitation	1	40 EH	16	3
Pont Saint Esprit	supérieur à 95%	10	Bon	1	Filière biologique de plus de 30 ans	10	<2030	10	direct au cours d'eau	5	> 2 000 EH	5	Fort	5	Réhabilitation à étudier	10	9 000 EH	56	1
Sabran - Donnat	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de plus de 30 ans	10	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH et > 2 000 EH	3	Moyen	3	Devenir de la STEP à étudier	5	1 000 EH	27	2
Sabran - Hameau Mégiers	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de plus de 30 ans	10	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH	1	Moyen	3	Devenir de la STEP à étudier	5	200 EH	25	2
Sabran - Village	remplissage inférieur à 80%	1	Non défini	1	Géoassainissement entre 20 et 30 ans	5	>2040	1	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Fort	5	Rien à signaler	1	200 EH	16	3
Sabran - Cadignac	remplissage inférieur à 80%	1	Non défini	1	Géoassainissement entre 20 et 30 ans	5	>2040	1	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Faible	1	Travaux d'exploitation	1	25 EH	12	3
Sabran - Charavel	remplissage inférieur à 80%	1	Non défini	1	Géoassainissement entre 20 et 30 ans	5	>2040	1	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH	1	Fort	5	Travaux d'urgence en enclencher	10	50 EH	25	2
Saint Alexandre	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique entre 20 et 30 ans	5	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH et > 2 000 EH	3	Moyen	3	Travaux d'amélioration identifiés	5	1 500 EH	22	3
Saint André de Roquepertuis	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH et > 2 000 EH	3	Moyen	3	Rien à signaler	1	1 100 EH	14	3
Saint André d'Olérargues	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH	1	Faible	1	Rien à signaler	1	250 EH	10	3
Saint André d'Olérargues - Mas de Sellier	Non défini	1	Non défini	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH	1	Faible	1	Rien à signaler	1	60 EH	10	3

Saint Christol de Rodières	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH	1	Faible	1	Travaux d'exploitation	1	180 EH	10	3
Système de Saint Génies de Comolas	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de moins de 20 ans	1	>2040	1	direct au cours d'eau	5	> 2 000 EH	5	Fort	5	Travaux d'exploitation	1	9 200 EH	20	3
Saint Laurents de Carnols	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH et > 2 000 EH	3	Moyen	3	Rien à signaler	1	800 EH	14	3
Saint Marcel de Careiret	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de moins de 20 ans	1	>2040	1	direct au cours d'eau	5	<500 EH et > 2 000 EH	3	Moyen	3	Travaux d'amélioration identifiés	5	750 EH	20	3
Saint Michel d'Euzet	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH et > 2 000 EH	3	Moyen	3	Travaux d'exploitation	1	850 EH	12	3
Saint Paulet de Caisson	remplissage inférieur à 80%	1	moyen	5	Filière biologique entre 20 et 30 ans	5	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH et > 2 000 EH	3	Fort	5	Travaux d'urgence en enclencher	10	650 EH	33	2
Saint Pons la Calm	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Lagunes ou Filtres plantés <20 ans	1	>2040	1	infiltration ou fossé récepteur tampon	1	<500 EH et > 2 000 EH	3	Fort	5	Rien à signaler	1	700 EH	14	3
Salazac	remplissage inférieur à 80%	1	Moyen	5	Filière biologique entre 20 et 30 ans	5	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH	1	Faible	1	Travaux d'amélioration identifiés	5	350 EH	22	3
Système Aiguèze / Saint Julien de Peyrolas	remplissage inférieur à 80%	1	moyen	5	Filière biologique de moins de 20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH et > 2 000 EH	3	Fort	5	Vigilance à avoir	5	1 800 EH	24	2
Système Cornillon-La Roque sur Cèze	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filière biologique de plus de 30 ans	10	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	> 2 000 EH	5	Fort	5	Travaux d'amélioration identifiés	5	2 000 EH	31	2
Système de Connaux	supérieur à 95%	10	Bon	1	Filière biologique de plus de 30 ans	10	<2030	10	affluent de cours d'eau	3	> 2 000 EH	5	Fort	5	Réhabilitation à étudier	10	7 000 EH	54	1
Système de L'Euze	remplissage entre 80% et 95%	5	moyen	5	Filière biologique de moins de 20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	> 2 000 EH	5	Moyen	3	Rien à signaler	1	35 000 EH	24	3
Tavel	supérieur à 95%	10	moyen	5	Filière biologique de plus de 30 ans	10	<2030	10	direct au cours d'eau	5	> 2 000 EH	5	Moyen	3	Réhabilitation à étudier	10	3 800 EH	58	1
Tresques - secteur de l'estang	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filtres plantés de roseaux de moins de 20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH	1	Faible	1	Rien à signaler	1	300 EH	10	3
Verfeuil	remplissage inférieur à 80%	1	Bon	1	Filtres plantés de roseaux de moins de 20 ans	1	>2040	1	affluent de cours d'eau	3	<500 EH et > 2 000 EH	3	Moyen	3	Rien à signaler	1	500 EH	14	3

E. SYNTHÈSE DES RÉSEAUX



E.I. PROPOSITIONS DE PRIORISATION

E.I.1. Méthodologie

La synthèse du diagnostic et la priorisation à l’échelle intercommunale s’appuient sur un système de notations multicritères scindé en deux grands ensembles : Station d’épuration et Réseaux.

L’objectif est d’obtenir une note globale par commune et ainsi définir les communes prioritaires sur ce volet technique.

Ce tableau permet de définir une priorisation sur le volet « réseaux ».

Les critères et les notations sont les suivants :

- **Sensibilité des réseaux aux intrusions d’ECP** : Faible : 1 ; Moyenne ou non définie : 5 ; Forte : 10.
Cette sensibilité est définie selon les résultats des anciens SDA, où les connaissances de la maitrise d’ouvrages.
- **Vulnérabilité du système à la vue du type de station réceptrice** : Lagunage/Filtres plantés/géoassainissement récent : 1 ; Lagunage/filtres plantés /géoassainissement ancien : 5 ; Filière biologique : 10.
- **Remplissage hydraulique de la STEP réceptrice** : remplissage inférieur à 80% : 1 ; remplissage compris entre 80% et 95% : 5 ; remplissage supérieur à 95% : 10
- **Typologie des réseaux** : Aucun poste de refoulement : 1 ; 1 ou 2 PR structurant les réseaux : 3 ; plusieurs PR structurant les réseaux : 5.
- **Schéma directeur d’Assainissement** : SDA de moins de 10 ans : 1 ; SDA entre 10 et 15 ans d’antériorité : 5 ; Aucun SDA ou SDA de + de 15 ans : 10
- **Conformité réseaux** : Conforme: 1 ; Rapport de manquement administratif : 5 ; Non conforme : 10

Un tableau final, en fin de rapport, permet de regrouper les deux priorités afin d’orienter les investissements et les travaux sur chacun des systèmes d’assainissement

Commune		Sensibilité intrusions		Vulnérabilité système		Remplissage hydraulique de la STEP		Typologie réseaux		Schéma directeur d'assainissement		Conformité réseau		Linéaire concerné	Note globale	Priorité
		Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note	Descriptif	Note			
Système d'Aiguèze-Saint Julien de Peyrolas	Aiguèze	Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	Plusieurs postes de refoulement structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	4,1 km	27	2
	Saint Julien de Peyrolas	Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	2 PR structurants	3	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	4,1 km	25	2
Système de l'Euze	Bagnols sur Cèze	Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	Plusieurs postes de refoulement structurants	5	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	144,3 km	27	2
	Vénéjan	Faible	1	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	1 PR structurant	1	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	11 km	19	3
	Saint Gervais	Faible	1	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	1 PR structurant	1	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	11 km	19	3
		Faible	1	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	Aucun PR structurant	1	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	11 km	19	3
	Sabran	Moyenne	5	5 STEP : 3 géoassainissement, 1 Lit bactérien et 1 boue activée	10	remplissage inférieur à 80%	1	Plusieurs PR structurants	5	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	27,2 km	23	2
	Orsan	Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	2 PR structurants	3	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	15,4 km	25	2
	Chusclan	Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	Plusieurs postes de refoulement structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	21,2 km	31	1
	Saint Etienne des Sorts	Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	Plusieurs PR structurants	5	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	9,1 km	27	2
	Tresques vers Bagnols	Non déterminé	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	Aucun PR structurant	1	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	3,4 km	14	3
Système de Connaux	Connaux	Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	Plusieurs postes de refoulement structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	15,6 km	36	1
	Gaujac	Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	Plusieurs postes de refoulement structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Non conforme	10	12,2 km	45	1
	Saint Paul les Fonts	Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	1 PR structurant	3	SDA de + de 15 ans	5	Non conforme	10	6 km	43	1
	Saint Victor la Coste	Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	1 PR structurant	3	SDA de + de 15 ans	5	Non conforme	10	20 km	43	1
	Tresques vers STEP Connaux	Non déterminé	5	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	Plusieurs PR structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	12 km	36	1
Système Cornillon-La Roque	Cornillon	Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	2 PR structurants les réseaux	3	Aucun SDA	5	Conforme	1	15,7 km	34	1
	La Roque sur Cèze	Moyenne	3	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	2 PR structurants les réseaux	3	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	6,5 km	28	2
Système Saint Génies de Comolas	Lirac	Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	1 PR structurant	3	SDA entre 10 et 15 ans d'antériorité	3	Conforme	1	8 km	27	2

	Saint Génies de Comolas	Forte	10	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	3 PR structurants	5	SDA entre 10 et 15 ans d’antériorité	3	Conforme	1	14,3 km	34	1
	Saint Laurent des Arbres	Forte	10	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	4 PR structurants	5	SDA entre 10 et 15 ans d’antériorité	3	Conforme	1	19,9 km	34	1
Carsan		Non définie	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	1 PR dit "secondaire"	3	Aucun SDA	5	Conforme	1	3,6 km	16	3
Cavillargues		Fort	10	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	2 PR structurants les réseaux	3	SDA de - de 10 ans	1	RMA	5	8,8 km	21	2
Codolet		Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	Plusieurs postes de refoulement structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	7,5 km	27	2
Goudargues		Faible	1	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	8 PR structurants	5	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	20,9 km	19	3
Issirac		Non définie	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	Non défini	5	Aucun PR structurant	1	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	1,8 km	18	3
L'Ardoise		Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	6 PR structurants	5	Aucun SDA	5	Conforme	1	11,5 km	27	2
Laudun		Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	Plusieurs PR structurants	5	SDA entre 10 et 15 ans d’antériorité	3	Conforme	1	29,3 km	29	2
Laval Saint Roman		Non définie	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	3 PR structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	6,9 km	18	3
Le Garn		Non définie	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	Aucun PR structurant	1	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	3,4 km	14	3
Le Pin		Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	1 PR structurant	3	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	4,8 km	34	1
Montclus		Faible	1	Géoassainissement	1	Non défini	5	1 PR structurant	3	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	2,5 km	12	3
Montfaucon		Fort	10	Filière biologique	10	remplissage compris entre 80% et 95%	5	Plusieurs PR structurants	5	Aucun SDA	5	Conforme	1	12 km	36	1
Pont Saint Esprit		Forte	10	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	Plusieurs PR structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Non conforme	10	60 km	50	1
Saint Alexandre		Non définie	5	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	+ de 3 PR structurants	5	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	15 km	27	2
Saint André de Roquepertuis		Moyenne	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	Plusieurs PR structurants	5	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	12,3 km	14	3
Saint André d'Olérargues		Non définie	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	Non défini	5	Aucun PR structurant	1	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	3 km	18	3
Saint Christol de Rodières		Faible	1	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	1 PR structurant	3	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	1,7 km	12	3
Saint Laurents de Carnols		Faible	1	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	1 PR structurant	3	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	5,1 km	12	3
Saint Marcel de Careiret		Non déterminé	5	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	Aucun PR structurant	1	Aucun SDA	5	Conforme	1	11,9 km	23	2
Saint Michel d'Euzet		Moyenne	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	Aucun PR structurant	1	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	8,2 km	14	3

Saint Paulet de Caisson	Moyenne	5	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	Aucun PR structurant	1	SDA de - de 10 ans	1	Conforme	1	5,7 km	19	3
Saint Pons la Calm	Moyenne	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	1 PR structurant	3	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	7,6 km	16	3
Salazac	Non déterminé	1	Filière biologique	10	remplissage inférieur à 80%	1	Aucun PR structurant	1	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	3,4 km	19	3
Tavel	Forte	10	Filière biologique	10	remplissage supérieur à 95%	10	2 PR structurants	3	SDA entre 10 et 15 ans d’antériorité	3	Conforme	1	17,4 km	37	1
Verfeuil	Moyenne	5	Lagunage/Filtres plantés récent	1	remplissage inférieur à 80%	1	Aucun PR structurant	1	SDA de + de 15 ans	5	Conforme	1	4,3 km	14	3

F.SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET ORIENTATIONS



F.I. CONCLUSION ET PROPOSITIONS D’ORIENTATIONS

Système	Commune	Priorité "station d'épuration"	Priorité "réseaux"	Orientation et préconisations	
				Vis à vis de la Station d'épuration	Vis-à-vis des réseaux
Système d'Aiguèze-Saint Julien de Peyrolas	Aiguèze	2	2	Une vigilance reste à avoir sur la qualité du rejet.	Actualisation du SDA nécessaire L'actualisation du schéma directeur permettra de réduire les ECP et faire perdurer la STEP. Cette étude pourra intervenir à un degré de priorité 2 dans la planification des études à l'échelle de la CAGR.
	Saint Julien de Peyrolas	2	2		
Système de l'Euze	Bagnols sur Cèze	3	2	La STEP de l'Euze apparait comme priorité 3 à l'échelle de la CAGR. L'objectif est de maintenir le bon fonctionnement de cet ouvrage. Par sa taille la STEP de l'Euze représente un enjeu permanent. De plus, il convient de surveiller à ne pas surcharger cet ouvrage qui se rapproche de 80% de sa capacité.	Bagnols sur Cèze est priorité 2. La réalisation des actions du programme de travaux permettra de réduire les ECP, dont les réseaux sont assez sensibles, afin de préserver le fonctionnement du système au global.
	Vénéjan	3	3		Vénéjan est priorité 3. La réalisation des actions du programme de travaux permettra de réduire les ECP et maintenir le bon fonctionnement du système au global.
	Saint Gervais	3	3		Saint Gervais est priorité 3. La réalisation des actions du programme de travaux permettra de réduire les ECP et maintenir le bon fonctionnement du système au global.
	Saint Nazaire	3	3		Saint Nazaire est priorité 3. La réalisation des actions du programme de travaux permettra de réduire les ECP et maintenir le bon fonctionnement du système au global.
	Sabran	2	2	-la STEP de l'Euze apparait comme priorité 3 à l'échelle de la CAGR. L'objectif est de maintenir le bon fonctionnement de cet ouvrage. De par sa taille la STEP de l'Euze représente un enjeu permanent. De plus, il convient de surveiller à ne pas surcharger cet ouvrage qui se rapproche de 80% de sa capacité. -Pour les stations communales : Sabran Donnat et Mégiers apparaissent priorité 2 et leurs devenir seront étudiés au programme de travaux. Les autres stations d'épuration peuvent perdurer et l'objectif est de maintenir leur bon fonctionnement.	Sabran est priorité 2. La réalisation des actions du programme de travaux permettra de réduire les ECP, afin de préserver le fonctionnement du système au global.
	Orsan	3	2	La STEP de l'Euze apparait comme priorité 3 à l'échelle de la CAGR. L'objectif est de maintenir le bon fonctionnement de cet ouvrage. De par sa taille la STEP de l'Euze représente un enjeu permanent. De plus, il convient de surveiller à ne pas surcharger cet ouvrage qui se rapproche de 80% de sa capacité.	Orsan est priorité 2. La réalisation des actions du programme de travaux permettra de réduire les ECP, dont les réseaux sont assez sensibles, afin de préserver le fonctionnement du système au global.
	Chusclan	3	1		Actualisation du SDA nécessaire Chusclan est priorité 1. L'actualisation du Schéma directeur permettra de diagnostiquer les réseaux et planifier les travaux pour les prochaines années. Cela permettra de réduire les ECP et préserver le système au global. Cette étude est priorité 1 dans la planification des schémas directeurs à lancer sur l'agglomération.
	Saint Etienne des Sorts	3	2		Saint Etienne des Sorts est priorité 2. La réalisation des actions du programme de travaux permettra de réduire les ECP, dont les réseaux sont assez sensibles, afin de préserver le fonctionnement du système au global.
	Tresques vers Bagnols	3	3		Priorité 3. Pas de problématique identifiée sur ces réseaux
Système de Connaux	Connaux	1	1	Le système de Connaux est prioritaire vis-à-vis de sa station d'épuration et de ses réseaux. À partir de ce constat, et afin de répondre aux enjeux de l'assainissement sur ce système, il a été décidé de lancer un diagnostic communal dans le cadre de la présente mission de SDA intercommunal. Cette étude permettra de diagnostiquer le système et de planifier les travaux sur la STEP et les réseaux.	
	Gaujac	1	1		
	Saint Paul les Fonts	1	1		
	Saint Victor la Coste	1	1		
	Tresques vers Connaux	1	1		

Système de Cornillon-La Roque	Cornillon	2	1	En synthèse, le soulagement hydraulique de la STEP est un enjeu fort. Cela passera par la réalisation des travaux préconisés au SDA de la Roque sur Cèze. De plus la réalisation d’un SDA sur Cornillon permettra d’identifier les travaux réduisant les entrées d’eaux claires parasites. Au sujet de l’ouvrage épuratoire, celui-ci approche les 30 ans, mais possède un état acceptable et de la marge en termes de capacité organique, un choix stratégique doit s’opérer dans le cadre de ce schéma directeur, à savoir : faire perdurer l’ouvrage ou étudier son renouvellement à moyen terme.	
	La Roque sur Cèze	2	2		
Système de Saint Génies de Comolas	Lirac	3	2	La STEP n’apparaît pas comme prioritaire à l’échelle de la CAGR	Actualisation du SDA nécessaire Les réseaux des 3 communes sont à surveiller pour faire perdurer au mieux la STEP. L’actualisation du schéma directeur permettra de réduire les eaux claires parasites sur ces réseaux et ainsi le bon fonctionnement général de l’assainissement.
	Saint Génies de Comolas	3	1		
	Saint Laurent des Arbres	3	1		
Bagnols sur Cèze - Hameau de Carmignan		1	3	Station d’épuration à reprendre	Pas de problématique identifiée sur ces réseaux
Carsan		3	3	Carsan n’apparaît pas comme une commune prioritaire vis-à-vis de la STEP et des réseaux à l’échelle de la CAGR.	Actualisation du SDA nécessaire L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra de maintenir le bon fonctionnement du système. Cette étude pourra intervenir en troisième priorité à la vue des enjeux faibles sur le territoire et du bon fonctionnement global de l’assainissement.
Cavillargues		3	2	L’objectif est le maintien du bon fonctionnement de cet ouvrage	La réalisation des actions du schéma directeur d’assainissement permettra de réduire les eaux claires parasites et faire perdurer le bon fonctionnement du système
Codolet		2	2	La STEP de Codolet apparaît comme priorité 2 à l’échelle de la CAGR. Son devenir sera étudié dans le cadre du schéma directeur intercommunal.	Actualisation du SDA nécessaire L’actualisation du Schéma directeur permettra de diagnostiquer les réseaux et planifier les travaux pour les prochaines années. Cela permettra de réduire les ECP et préserver le système au global. Cette étude est priorité 2 dans la planification des schémas directeurs à lancer sur l’agglomération.
Goudargues		3	3	Actualisation du SDA nécessaire Le système de Goudargues n’apparaît pas prioritaire à l’échelle de la CAGR. L’objectif principal est le maintien du bon fonctionnement global de l’assainissement qui passera par la gestion patrimoniale des réseaux et l’actualisation du schéma directeur d’assainissement à moyen terme.	
Issirac		2	3	Le devenir à court/moyen terme de cet ouvrage sera étudié dans le programme de travaux du Schéma directeur.	Actualisation du SDA nécessaire L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra de maintenir le bon fonctionnement du système. Cette étude pourra intervenir dans un second temps dans la planification des études sur l’agglomération à la vue des enjeux faibles sur le territoire et du bon fonctionnement global de l’assainissement.
Laudun		3	2	La STEP de Laudun étant récente, elle n’est pas comme prioritaire à l’échelle de la CAGR	Actualisation du SDA nécessaire Les réseaux de Laudun sont prioritaires à l’échelle de la CAGR. Avec la réhabilitation de la STEP, l’actualisation du schéma directeur permettra de planifier les travaux pour les prochaines années et réduire les eaux claires parasites afin d’assurer le bon fonctionnement de ce nouvel ouvrage.
L'Ardoise		3	2	Le remplissage organique de l’ouvrage est prévu à l’horizon 2040. Pour cela, le devenir de la station d’épuration sera étudié dans le cadre du schéma directeur. L’objectif est de faire perdurer l’ouvrage en restant vigilant sur les raccordements à l’ouvrage.	Actualisation du SDA nécessaire L’actualisation du schéma directeur permettra de réduire les ECP et faire perdurer la STEP. Cette étude pourra intervenir à un degré de priorité 2 dans la planification des études à l’échelle de la CAGR.
Laval Saint Roman		3	3	Actualisation du SDA nécessaire Laval-Saint-Roman n’apparaît pas comme une commune prioritaire à l’échelle de la CAGR. L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra d’obtenir plus de connaissances sur le fonctionnement des réseaux et de planifier les travaux à venir sur le système. Cette étude pourra intervenir dans un second temps à la vue des enjeux faibles sur le territoire et du bon fonctionnement global de l’assainissement.	

Le Garn	3	3	Actualisation du SDA nécessaire Le Garn n’apparaît pas comme une commune prioritaire vis-à-vis de la STEP et des réseaux à l’échelle de la CAGR. L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra de maintenir le bon fonctionnement du système. Cette étude pourra intervenir en troisième priorité à la vue des enjeux faibles sur le territoire et du bon fonctionnement global de l’assainissement.	
Le Pin	3	1	L’objectif est de maintenir le bon fonctionnement de la station.	Actualisation du SDA nécessaire L’état des lieux communal a mis en évidence un système sensible aux eaux claires parasites. De plus la station d’épuration est en surcharge hydraulique. À partir de ce constat, il est considéré comme prioritaire de réduire les eaux claires parasites sur les réseaux du Pin. Cette réduction passera par l’actualisation du schéma directeur d’assainissement qui permettra le diagnostic du système et la planification de l’investissement sur les réseaux pour les prochaines années. Cette étude apparaît comme priorité 1 dans la planification des études à l’échelle de l’agglomération.
Montclus	2	3	-les STEP de Montclus Nord et Sud sont priorité 1 : leurs devenir seront étudiés au programme de travaux. -les STEP de Montclus Bernas et Monteil sont priorité 3. L’objectif est de maintenir le bon fonctionnement de ces ouvrages.	Actualisation du SDA nécessaire L’objectif est le maintien du bon fonctionnement global. L’actualisation du schéma directeur d’assainissement pourra intervenir dans un degré de priorité 3 dans la planification des futures études sur l’agglomération.
Montfaucon	-	1	Actualisation du SDA nécessaire Montfaucon apparaît comme une commune prioritaire vis-à-vis de ses réseaux à l’échelle de la CAGR. L’actualisation de son Schéma directeur à court terme permettra d’étudier une programmation de travaux visant à effectuer une gestion patrimoniale des réseaux.	
Pont Saint Esprit	1	1	Pont Saint Esprit apparaît comme une commune prioritaire vis-à-vis de la STEP et des réseaux à l’échelle de la CAGR.	
Saint Alexandre	3	2	L’objectif est le maintien du bon fonctionnement de l’ouvrage.	Actualisation du SDA nécessaire L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra d’obtenir plus de connaissances sur le fonctionnement des réseaux et de planifier les travaux à venir sur le système. Cette étude pourra intervenir dans un second temps dans la planification des études sur l’agglomération à la vue des enjeux moyen sur le territoire.
Saint André de Roquepertuis	3	3	La commune de Saint André de Roquepertuis n’apparaît pas comme prioritaire vis-à-vis de ses réseaux et de sa station d’épuration à l’échelle de l’Agglomération. Le Schéma directeur d’Assainissement a permis d’établir un programme de travaux qui permettra de réduire les ECP, qui sont notables sur le système, et ainsi faire perdurer les ouvrages et le bon fonctionnement global du système.	
Saint André d'Olérargues	3	3	Actualisation du SDA nécessaire Saint André d’Olérargues n’apparaît pas comme une commune prioritaire vis-à-vis de ses stations d’épurations. L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra de maintenir le bon fonctionnement du système. Cette étude pourra intervenir en troisième priorité à la vue des enjeux faibles sur le territoire et du bon fonctionnement global de l’assainissement.	
Saint Christol de Rodières	3	3	Actualisation du SDA nécessaire Saint Christol de Rodières n’apparaît pas comme une commune prioritaire vis-à-vis de la STEP et des réseaux à l’échelle de la CAGR. L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra de maintenir le bon fonctionnement du système. Cette étude pourra intervenir en troisième priorité à la vue des enjeux faibles sur le territoire et du bon fonctionnement global de l’assainissement.	
Saint Laurents des Carnols	3	3	Actualisation du SDA nécessaire Saint Laurent de Carnols n’apparaît pas prioritaire à l’échelle de la CAGR. Vis-à-vis des réseaux, l’actualisation du schéma directeur communal permettra de diagnostiquer le système et maintenir le bon fonctionnement de la STEP tout en planifiant l’investissement sur le territoire. La réalisation de ce SDA, à la vue de l’enjeu faible du système (bon fonctionnement global) pourra intervenir à moyen terme.	
Saint Marcel de Careiret	3	2	Actualisation du SDA nécessaire Les réseaux de Saint Marcel de Careiret sont « priorité 2 » à l’échelle de la CAGR. La réalisation du schéma directeur permettra de planifier les travaux pour les prochaines années et réduire les eaux claires parasites afin d’assurer le bon fonctionnement du système. A la vue des enjeux « moyens » de l’assainissement sur le territoire, la réalisation de ce diagnostic pourra se réaliser avec une priorité 2 dans la planification des SDA de l’agglomération.	
Saint Michel d'Euzet	3	3	Actualisation du SDA nécessaire Saint Michel d’Euzet n’apparaît pas comme une commune prioritaire vis-à-vis de sa STEP ou de ses réseaux à l’échelle de la CAGR. L’actualisation de son Schéma directeur permettra de maintenir le bon fonctionnement du système. Cette étude pourra intervenir dans un second temps à la vue des enjeux faibles sur le territoire.	
Saint Paulet de Caisson	2	3	Saint Paulet de Caisson apparaît comme une commune priorité 2 vis-à-vis de sa STEP. En effet, la visite de l’ouvrage (ouvrage ancien en état moyen) ainsi que la prévision de son remplissage à moyen terme, nécessite l’étude de son devenir. Il est rappelé que le schéma directeur de la commune est en cours et permettra de planifier les actions à prévoir sur les réseaux et les ouvrages.	
Saint Pons la Calm	3	3	Actualisation du SDA nécessaire Saint Pons la Calm n’apparaît pas comme une commune prioritaire à l’échelle de la CAGR. L’objectif est de maintenir le bon fonctionnement du système par de la gestion continue du système. Dans ce sens, l’actualisation du schéma directeur d’assainissement pourra s’engager à degré de priorité 3 dans la planification des études de l’Agglomération.	

Salazac	3	3	Actualisation du SDA nécessaire Salazac n’apparaît pas comme une commune prioritaire à l’échelle de la CAGR. L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra d’obtenir plus de connaissances sur le fonctionnement des réseaux et de planifier les travaux à venir sur le système. Cette étude pourra intervenir dans un second temps à la vue des enjeux faibles sur le territoire et du bon fonctionnement global de l’assainissement.
Tavel	1	1	Actualisation du SDA nécessaire Tavel apparaît comme une commune prioritaire vis-à-vis de sa STEP et de ses réseaux à l’échelle de la CAGR. L’actualisation de son Schéma directeur à court terme permettra d’étudier le renouvellement de la STEP et la programmation des réseaux afin de réduire les eaux claires parasites.
Verfeuil	3	3	Actualisation du SDA nécessaire Verfeuil n’apparaît pas comme une commune prioritaire vis-à-vis de la STEP à l’échelle de la CAGR. L’actualisation du schéma directeur d’assainissement permettra d’obtenir plus de connaissances sur le fonctionnement des réseaux et de planifier les travaux à venir sur le système dans l’objectif de faire perdurer le bon fonctionnement du système.

F.II. CONCLUSIONS ET OUVERTURE

Les réflexions à ce stade sont les suivantes :

- La connaissance des réseaux reste assez faible. Beaucoup de communes ne possèdent pas de schéma directeur d'assainissement récent. Des inconnus subsistent sur la cartographie et le fonctionnement des réseaux.
Il apparait donc que l'un des enjeux stratégiques pour l'agglomération est de lancer les études de schémas directeurs à l'échelle communale sur les territoires le nécessitant. Cela permettra d'établir un diagnostic exhaustif des réseaux qui donne lieu à une cartographie précise des réseaux, une quantification des eaux claires parasites et une programmation de travaux.
La réalisation de l'ensemble des schémas Directeurs devant être mis à jour comme réglementairement exigé à l'arrêté du 31 juillet 2020 n'est pas réalisable à court terme. En effet, cela représente un volume trop important d'études sur des systèmes de taille relativement important. Le programme de travaux permettra donc d'établir une planification pluriannuelle des Schémas Directeurs viables financièrement et administrativement pour l'agglomération.
- Le parc des stations d'épurations du Gard Rhodanien présente un bon état global : avec des stations d'épurations récentes, en bon état et au fonctionnement épuratoire conforme. Néanmoins, quelques stations d'épurations présentent des âges avancés et/ou se rapprochent de leur remplissage nominal. Le programme de travaux présentera le devenir de ces stations.
- La démarche de mise en place d'outils pour la bonne connaissance et gestion des systèmes doit être continuée : l'équipement et le report par télésurveillance ; le déploiement doit être poursuivi pour améliorer la gestion quotidienne des systèmes. Cela permettra également la mise en place de diagnostics permanents ;
- Plusieurs opérations spécifiques restent essentielles pour les systèmes de la communauté de communes tels que l'équipement en autosurveillance et la reprise des ouvrages vétustes.

Les déroulements techniques et les évaluations financières qui seront développés en phase ultérieure de programmation de travaux permettront au territoire du Gard Rhodanien de prendre ses décisions.